



FUNDAÇÃO PEDRO CALMON **ANNEXES**



FUNDAÇÃO PEDRO CALMON

ANNEXE I
REFLEXIONS SUR L'ETAT ACTUEL DU BRESIL. 1814
Par Jacques GUINEBAUD

1. Le temps des rapports

Les deux rapports, ici présentés en annexe, ont été établis par Jacques Guinebaud. Le premier date du 20 novembre 1814. Le deuxième date de 19 août 1825.

En 1814, au poste de Consul de France à Porto, l'auteur organise des informations obtenues auprès des autorités portugaises qui avaient resté en Europe, aussi bien que d'autres renseignements obtenus auprès des gens liés au commerce pour dresser un portrait de la situation politique et économique du Brésil, alors le siège de la monarchie portugaise qu'y avait émigré, à la suite de l'invasion française de 1808.

Le rapport est écrit au moment où la paix vient d'être rétablie entre la monarchie restaurée en France et la monarchie émigrée du Portugal, juste à la veille du Congrès de Vienne. Une des conséquences de la normalisation des relations franco-portugaises est l'ouverture du commerce du Brésil, dont un des résultats est le besoin d'une présence de personnel diplomatique français sur place. Ce rapport représente donc le premier document produit à l'intérieur du Ministère des Affaires étrangères sur le Brésil, Devenu royaume uni au Portugal l'année suivant, et qui orientera une politique brésilienne de la France.

En 1825, Consul de France à Bahia, l'auteur établit un rapport détaillé sur la situation politique et économique du Brésil, dans lequel il essaye de démontrer à son ministère l'irréversibilité de l'indépendance du Royaume du Brésil, devenu Empire, du Royaume du Portugal, intervenue en 1823. Cette démonstration est d'autant plus importante, dans un moment où la diplomatie portugaise essaye de faire valoir des alliances européennes pour chercher les appuis nécessaires pour entreprendre la reconquête du Brésil. Il est même dit à l'époque, que le prince D. Miguel, en tête du mouvement pour le rétablissement de l'absolutisme royal au Portugal était en train de négocier le soutien du Roi de France à une expédition contre Bahia. Dans ce document, Guinebaud décourage formellement toute sorte d'intervention militaire française au Brésil Indépendant.

2. Sur l'auteur

Jacques Guinebaud est né à Nantes, le 17 mai 1778. Son père, Jacques Nicolas Guinebaud a été membre de l'Assemblée Nationale Constituante, et a exercé plusieurs postes dans l'administration publique: il a été un des préfets de Paris, il a été administrateurs des départements de la Seine et du Bas-Pyrénées. En 1802 il a été

nommé Consul de France à Porto et son fils Jacques l'accompagne dans la condition de chancelier du consulat.

En 1808, à l'occasion de l'éclatement de la guerre, les deux se sont fait prisonniers et sont également expédiés en Angleterre. Une fois libérés, encore en 1808, Jacques Guinebaud, le fils, rentre à Porto dans la condition de vice-consul chargé du consulat. Il y restera jusqu'en 1809, quand les troupes françaises se retirent de la ville.

En 1814 Jacques Guinebaud est nommé Consul de France à Porto, et il restera en poste jusqu'en 1817. Le 12 décembre 1819, il est nommé Consul de France à Bahia. Il y restera jusqu'en 1829, quand il est transféré en Haïti, où il sera le responsable du Consulat Général de France. Il est décédé le 21 janvier 1830 en Haïti* .

3 - Références catalographiques.

1 - Réflexions sur l'état actuel du Brésil par Jacques Guinebaud, Consul de France à Porto. 1814. Archives du Ministère des Affaires Etrangères, série "Mémoires et documents"; Brésil. Volume I, fols. 4 à 17.

2 - Mémoire sur la situation actuelle du Brésil dans ses rapports politiques et commerciaux avec l'Europe et spécialement avec la France. 15 août 1825. Archives du Ministère des Affaires Etrangères, série "Mémoires et Documents"; Brésil. Vol. I. Fols. 207/224.

1 - Réflexions sur l'état actuel du Brésil. 1814.

"Un bruit s'est répandu, depuis quelques temps que le Prince régent de Portugal, a rendu, dans sa résidence de Rio de Janeiro, un Décret royal, en date du mois de mars dernier, en vertu duquel les Ports du Brésil sont ouverts aux vaisseaux de toutes les Nations.

Le Commerce de l'Europe en paraît généralement convaincu, et, bien que les places de France n'aient pas encore reçu de Communication officielle à ce sujet, plusieurs d'entr'elles préparent néanmoins des expéditions pour divers ports de cette Amérique. Déjà même, par suite de cette liberté de communication des navires expédiés en droiture du Brésil, sont entrés à Nantes et au Havre, avec des riches cargaisons. On peut donc considérer l'émancipation de cette importante colonie comme prononcée, sauf les changements qui

pourraient survenir dans l'opinion et dans les mesures du ministère brésilien.

Cet affranchissement doit avoir des résultats immenses pour le Brésil. Ces résultats ne peuvent qu'être diversement appréciés par les puissances de l'Europe! Seront-ils avantageux aux intérêts de la France? C'est ce que nous proposons d'examiner.

Une grande question se présente d'abord: Le Prince de Portugal restera-t-il au Brésil; où reviendra-t-il en Europe?

Certes, si les meilleurs calculs politiques n'étaient pas continuellement démentis par les faits, si les délibérations du Conseil n'étaient pas aussi souvent influencés par une foule de causes secrètes, étrangères, où même contraires aux véritables intérêts des Etats, la question serait sur le champ résolue: Le Prince resterait au Brésil.

En effet, le Brésil situé sur une des plus belles mers du monde, garanti par une profondeur de territoire presque indéterminée, pourvu de ports excellents sur une étendue de plus de 680 lieues de côtes, possesseur d'une immense variété de culture et de produits; susceptible d'une augmentation de prospérité, incalculable, le Brésil doit faire un jour de son maître un des premiers potentats du monde. Un demi siècle de franchise et de liberté générale du commerce peut augmenter la population et les produits de cette contrée, dans une progression difficile à prévoir.

Les colonies espagnoles secouent le joug de la mère-patrie, les progrès des lumières, la force des choses et, surtout, les événements politiques du dix dernières années ont précipité le moment de l'affranchissement, duquel on était déjà préparé, mais que les politiques ne croyaient pas aussi prochain.

La séparation est imminente partout où, elle n'est pas irrévocablement prononcée. Elle a déjà coûté du sang; elle rencontrera encore bien des obstacles, mais l'Espagne n'est plus en état de soumettre des Colonies devenues beaucoup plus fortes qu'elle, et, qui paraissent vouloir, à tout prix, jouir des avantages commerciaux que la Métropole n'a jamais pu leur procurer, qu'imparfaitement.

La dislocation de ces Colonies et leur érection en quatre ou cinq Etats séparés sont une suite nécessaire de cette révolution. Le Brésil situé comme un Colosse au milieu de ces petits états, deviendra, quelque jour, leur médiateur et leur arbitre.

Que l'on compare maintenant le rang futur du souverain du Brésil, avec celui que tient le Roi de Portugal en Europe, et l'on jugera si le Prince régent peut désormais consentir à revenir à Lisbonne.

On objectera peut-être que le Prince pourrait proclamer l'indépendance du Brésil et rétablir néanmoins le siège de son gouvernement en Portugal. Il est facile de voir que ces deux Etats de chose sont incompatibles. Le Brésil pour parvenir à l'état de prospérité auquel il peut prétendre, a besoin de lois libérales et de la présence de son gouvernement.

Si ce gouvernement portait une fois pour l'Europe, les intérêts du Brésil seraient à peu près oubliés, comme l'étaient autrefois. Les ministres soumis à l'Angleterre par inclination où par nécessité, retomberaient sous la domination de cette puissance, jalouse de toute prospérité, et que les destinés du Brésil alarmant déjà.

L'Angleterre faisait alors usage de tous les moyens pour y faire révolter les nègres contre la population blanche, et consommer la ruine de cette contrée florissante.

Il faut donc, pour la conservation du Brésil, pour la prospérité même du Portugal, que le gouvernement fixe définitivement son séjour à Rio de Janeiro.

Faible et nul en Europe il est déjà respectable en Amérique. C'est de là qu'il pourra protéger efficacement ses belles possessions à Europe, d'Afrique et de l'Asie, qu'il pourra donner à leur culture et à leur commerce tout l'essor dont elles sont susceptibles, qu'il pourra parer les coups que lui porte la philanthropie anglaise, par l'abolition de la traite des Nègres, jusqu'ici si nécessaire au Brésil. Enfin, c'est de là présent qu'il pourra donner une nouvelle activité à son commerce des Indes orientales et de la Chine qu'il fait depuis longtemps avec succès. Les puissances qui l'insultent de Europe, seront plus circonspectes avec lui en Amérique, où il possède une armée de troupes européennes, qu'il pourra par la suite augmenter à son gré.

La France était avant la Révolution un des plus fermes appuis du système exclusif. Elle devait l'être; Elle possédait alors Saint Domingue.

Cette superbe colonie, capable à elle seule, d'enrichir un Empire, employait, en 1791, 678 navires montés par 16.950 marins.

Les exportations en France furent dans cette année: 70 millions de livres de sucre blanc, 93 millions de sucre brut, 68 millions de café, 6 millions de cotons, un million d'Indigo et autres objets estimés aux prix d'alors, 200 millions, argent des colonies, ce qu'il fait 133 millions de francs. Les produits du sol où de l'industrie de France importés à Saint Domingue se montèrent à 60 millions de francs. La masse des richesses territoriales et de culture était évoluée à un milliard et demi.

En résultat la France, pourvue de sucre et de café, exportait le reste en Europe, qui lui payait environ 200 millions. On conçoit qu'on ne renonce pas volontairement à tant de richesses; mais depuis cette époque, les événements de la révolution sont amené la liberté des Nègres, la ruine de S. Domingue et la séparation. Nous pensons que la perte de cette colonie est tellement irrévocable pour la France, que nous désirerions qu'un simple traité de Paix, avec le chef de ce nouvel état, mit la France à même de participer du commerce, qu'elle faisait autrefois avec cette Colonie exclusivement.

La France peut être maintenant, et à peu de chose près considérée comme une puissance sans colonie; mais elle est, en revanche, devenue une des plus forts puissances industrielles sont intérêt bien entendu, la range donc désormais parmi les adversaires du système exclusif. On conçoit que l'Angleterre qui possède de nombreuses colonies, que a les forces nécessaires pour les protéger et les contenir, veuille jouir seule des avantages que l'exclusif lui assure; mais la France qui n'a plus que des possessions insignifiantes qu'il serait peut-être de son intent d'affranchie; la France qui a fait depuis vingt ans des progrès industriels extraordinaires, doit chercher à favoriser, de tout son pouvoir, l'émancipation des colonies des outres afin de participer à leur commerce.

La perte de ses colonies, l'inutilité et l'état précaire de celles qui lui restent, la difficulté de ressaisir le commerce de l'Inde et de la Chine, doivent lui faire sentir le besoin de s'ouvrir de nouvelles relations commerciales et de chercher de nouveaux débouchés pour les produits de son industrie.

Dans le système colonial actuel, le Brésil est le premier point où la France peut espérer de faire, le plus prochainement, un commerce utile. L'ouverture des colonies espagnoles de l'Amérique sera aussi fort avantageuse à la France, mais leurs débats avec l'Espagne, et les relations d'amitié que nous entretenons avec cette puissance, ne nous permettront pas d'y faire, de sitôt, des expéditions directes.

Nous nous bornerons à dire, en ce moment, que jusqu'à ce que nous puissions communiquer, d'une manière utile, avec la rivière de la Plata, le Pérou et le Chili, nous traiterons indirectement avec ces colonies, par l'intermédiaire du Brésil lui-même.

D'après ce que nous venons de dire il serait fort avantageux pour le gouvernement de France, d'avoir des données certaines sur l'état actuel du Brésil, sur sa population, ses produits, ses moyens et ses consommations. Un tel état n'existe nulle part. Le gouvernement portugais a toujours enveloppé d'un profond mystère tout ce qui est relatif au gouvernement intérieur et aux forces de ses colonies, en sorte qu'aucun savant n'a encore pu ou voulu s'occuper du Brésil. Le géographe Malte-Brun est le seul qui ait donné quelques idées sur sa population. Il a travaillé d'après les mémoires qui lui a fournis M. Correa da Serra, portugais fort instruit. Il donne la nomenclature et la division des capitaineries où gouvernements militaires: mais il en dit rien relativement au commerce et aux produits de la culture.

Nous allons tâcher de suppléer à ce silence par des renseignements que notre expérience du commerce et un assez long séjour de Portugal, nous ont mis à même de nous procurer. Nous ne nous flattons point de pouvoir donner en ce moment une statistique exacte du Brésil. Un pareil travail demande un séjour de plusieurs années au Brésil même, une grande connaissance de la langue, celle du caractère de ce peuple soupçonneux, et de la manière d'exciter sa confiance, enfin une grande habitude du commerce, qui (mette) à même de comparer les divers renseignements, de les soumettre à une sage critique, et de ne rien admettre qu'on n'ait, pas soi-même, reconnu exact. Jusqu'ici aucun homme de cette espèce n'a pu observer le Brésil. Les calculs que nous allons présenter ne seront donc pas rigoureusement exacts; mais on peut assurer que c'est ce qui se rapproche le plus de la vérité. Ils pourront être un jour rectifiés, et servir de base à un nouveau travail.

Le Brésil, depuis la Rivière de Vincent Pinson, mais (près celle des Amazonas), jusqu'au Rio Grande de S. Pierre du Sud, présente, sur une profondeur encore indéterminée, une étendue de côte de 680 lieues (680 lieues marines de 20 au degré, et 850 lieues communes en France de 25 au degré), comprise entre le 2^e degré de latitude nord, et le 32^e degré latitude sud.

Cet espace comprend un grande variété de climats. L'air est, en général, très salubre; cependant le voisinage des rivières en diminue la bonté. Les environs de Maragnon sont fiévreux. On est quelquefois plusieurs années à Pernambouc sans voir de la pluie. Le

climat de Rio de Janeiro est fort sain, quoiqu'on y soit sujet à une certaine incommodité. Cette maladie consiste dans un gonflement dans le bas-ventre et dans les parties génitales. On s'en préserve par l'usage du vin de Porto et les spiritueux, et l'on s'en guérit en quittant la Province. Deux ou trois jours de navigation suffisent ordinairement pour remettre les choses dans leur état habituel.

La moitié de ce vaste continent est couverte de bois précieux, propres à la construction et à la mâture des vaisseaux de la plus grande dimension. Ces bois servent aussi à la teinture, et, parmi ces derniers, celui comme dans le commerce, sous le nom de Bois de Pernambouc, y est très abondant.

Au commencement de ce siècle, le gouvernement portugais a fait faire le recensement de la population du Brésil, et en ce chargé, par des ordres distincts, les autorités civile et ecclésiastique. Le résultat de cette opération, faite contradictoirement, a donné, à une légère différence près, une population de 2.150.000 individus de tout age et de toute couleur.

Cet état est demeuré secret dans la Secretarie d'Etat de Lisbonne, ainsi que les renseignements et documents relatifs au Brésil. Le géographe Malte-Brun en soupçonne l'existence; mais il a été communiqué de confiance, par le ministre d'état Don Rodrigo de Souza Coutinho, à la personne qui nous a donné ce détail, et sans les lumières et les connaissances de la quelle nous avons la plus grande foi, on peut donc regarder cette évaluation comme positive: elle se compose comme suit:

Population blanche:	600.000	âmes.
Nègres et mulâtres libres:	500.000	âmes.
Esclaves mulâtres et nègres:	1.000.000	âmes.
Population indigène sur l'Amazone, à peu près civilisée:	40.000	âmes.
Autres indiens du sud, depuis la Rivière de S. Francisco , jusqu'à celle de Madeira:	10.000	âmes.
Total de la population:	2.150.000	âmes.

Il faut observer que ce recensement a été fait au commencement de ce siècle. La population a du s'accroître depuis cette époque, par l'importation des esclaves, qui va ordinairement à 30.000 individus par an; par l'augmentation toujours croissante des produits et de

la richesse, par l'arrivée de la Cour de Lisbonne au Brésil, à l'époque de l'invasion du Portugal par les Français, en 1807; cet événement seul a conduit au Brésil plus de soixante mille individus blancs. En outre, depuis l'ouverture des Ports du Brésil aux Anglais, laquelle date de 1808, un nombre considérable de Portugais, d'Anglais, d'Américains et Allemands a été établie au Brésil, en sorte que nous ne croyons pas que l'on puisse, en ce moment, porter la population au dessous de 2.500.000 individus.

Les deux tiers de cette population occupent, sur la côte, les villes et les terrains cultivés. De reste vit dans l'intérieur, dont les villes s'élèvent rarement, à plus de 3.000 habitants. Celles de la côte sont plus peuplées. Voici un aperçu de leur état actuel, sous ce rapport:



FUNDAÇÃO PEDRO CALMON

- Rio de Janeiro, capitale et résidence gouvernement.	100.000
- La Bahia de Todos os Santos. (La Baie de Tous les Saints).	40.000
- Pernambuco. (Pernambouc).	24.000
- Maranhão. (Maragnon).	15.000
- Para.	10.000
- Santos.	6.000
- Rio Grande.	6.000
- Ceara.	7.000
- Parnaiba.	5.000
- L'Ilha de Santa Catharina. (L'Île de Sainte Catherine).	5.000

A considérer la masse des produits du Brésil; on serait tenté d'en croire la population beaucoup plus forte; aussi les portugais pour exprimer l'extrême fertilité de cette colonie, disent que le Brésil est une espèce de terre promise, arrosée de miel et de lait. Pour en état approximatif de ces produits, avec leur évolution calculée sur les prix ordinaires à Lisbonne:

80.000 caisses de sucre blanc et brut, pesant l'une dans l'autre, 60 arrobes, (1.800, poids de marc) font 4.800.000 arrobes, (144 millions de livres, poids de marc) les quelles le vendent à Lisbonne, à raison de 3.200 reis, l'arrobe, prix moyen, ce qui fait 38.400.000 croisades, soit, au pair, (400 reis pour 50 de France).
F. 96.000.000.

Le produit de cet article est susceptible, de varier, suivant les prix des marchés d'Europe, depuis 70 jusqu'à 120 millions de francs; on a pris un terme moyen.

200.000 cuirs secs en poil, de 25 à 32 livres : poids moyen, 28 1/2, font 5.700.000 livres, à 100 reis la livre, font Rs. 570.000.000, soit

F. 3.562.000

50.000 paquettes où peaux de vache à demi tannées pour mémoire.

120.000 balles de coton de toutes qualités, pesant l'une dans l'autre, 150 livres, qui se vendent, à raison de 320 réis la livre, prix commun, Rs. 5.760.000.000.

Fr.36.000.000

Les belles qualités se vendent à Lisbonne, maintenant 400 rs., les autres 350 et 300, ce qui donnerait un prix moyen de 350.

60.000 sacs de café, pesant 128 livres, soit 7.680.000 à 120 Frs. la livre, Rs. 921.600.000

Fr.5.760.000

La culture et le produit de cet article sont susceptibles d'être découpées.

30.000 sacs de cacao, pesant 128 livres où 4 arrobes à 8.000 ks. l'arrobe font 2.400.000 croisades.

Fr.6.000.000

2.000 caisses d'indigo pesant 150 livres à 900 Rs la livre, font 675.000 croisades.

Fr.1.687.500

80.000 sacs de riz du Brésil que le Portugal consomme, plusieurs milliers de pains de suif, des cornes de boeuf, des bois jaunes et bois de Pernambuco, du rhum, des syrops, tafias etc.

Fr.2.500.000

Fr. 151.510.000

Outre ces produits importants, il en est d'autres d'une moindre valeur, et qui servent à compléter les cargaisons, tels que: la cannelle sauvage indigène, la salsepareille, le curuema, le Baume de Capaha et la gomme élastique. (mais il faut encore ajouter le tabac que l'on consomme au Brésil et Portugal et dont on fait les mangottes destinés à la traite des nègres. Les vaisseaux que sont ce commerce ne peuvent s'en passer.

Cet article appartient à une compagnie par prix. exclusif. On recueille encore du poivre, de la vanille. L'herbe du Paraguay est aussi une production de cette contrée. Son usage est inconnu en Europe, mais elle joue, dans les colonies espagnoles et portugaises, le même rôle que le thé à la Chine et en Angleterre.

En parlant du Brésil on ne peut se dispenser de dire un mot de l'exportation de ses mines de Diamants, d'or, d'argent et de

platine. Plus de cent mille nègres y sont employés pour le compte du gouvernement, où pour celui des particuliers. Le ministre des finances Don Rodrigo de Souza. A fait de son temps, d'inutiles efforts pour activer et favoriser les travaux des mines, qu'il regardait, abstraction faite de la valeur des métaux, comme une vaste fabrique, que le gouvernement avait intérêt à protéger; mais la force des choses a emporté la Balance, et parait l'avoir fixée du côté de la culture. Depuis la destruction de D. Domingue, les propriétaires des nègres trouvant un débouché facile et avantageux des denrées du sol, ont donné la préférence à la culture des terres, et dès lors, l'exploitation des mines. A été négligée. Nous avons bien de croire que dans les 7 premières années de ce siècle, le produit annuel des métaux précieux n'a été que de 12 à 15 millions de francs. Il y a 30 à 40 ans que ce produit dépassait 40 millions par an; mais alors, à l'exception des Bois de Peinture et de construction, tous les autres produits du Brésil donnaient à peine la charge de 8 à 10 navires de 2 à 300 Tonneaux.

Il est difficile d'apprécier, même d'une manière approximative, la valeur des Diamants que le gouvernement portugais recueille tous les ans, tous ce qui est relatif à cette exploitation est couvert du plus profond mystère, et l'on entend dire à cet égard les choses les plus disparates. On s'accorde cependant assez généralement sur deux points: le premier, c'est qu'on ne peut pas mettre sans inconvénient, pour plus de deux ou trois millions par an, de diamants bruts en circulation; le second, c'est que si le gouvernement voulait se défaire subitement de tous ceux qu'il possède, il en avilirait absolument la valeur.

Ce commerce est exclusivement réservé à des fermiers dont le cahier de charges renferme la clause expresse, qu'il ne sera livré par an que tant de Diamants à la circulation.

Tel est l'état approximatif des produits naturels et territoriaux de l'Amérique portugaise; produits qui n'ont pas encore atteint la Dixième partie des valeurs auxquelles ils peuvent parvenir.

Telles sont les richesses que le Portugal recevait exclusivement tous les ans, de la Colonie du Brésil. Ces durées allaient chercher des consommateurs sur les différents marchés de l'Europe, depuis Lisbonne jusqu'à Constantinople et au fond de la mer noire. Ce régime était extrêmement avantageux au Portugal, et il est à croire qu'il eut encore subsisté longtemps, si l'invasion des français en 1807, n'est forcé la Cour de Lisbonne d'aller chercher un refuge à Rio de Janeiro.

Ce pas solennel, une fois fait, était irrévocable. Les portugais l'ont senti dès le premier moment, et en ont jeté des cris de désespoir.

Le Prince de Portugal en prenant ce parti vigoureux, n'a fait que suivre un vieux plan depuis longtemps connu et agité en Portugal. L'idée de ce déplacement appartient au Marquis de Pombal, célèbre Ministre du Roi don Joseph, qui fatigué des prétentions et de l'arrogance des autres cours de l'Europe, envers son maître osa, plusieurs fois, lui proposer de cesser d'être un petit prince en Europe, pour devenir un grand roi en Amérique. Quelque beau qui fut ce projet, les princes n'en sont pas moins restés à Lisbonne, jusqu'à l'époque dont nous venons de parler. Il n'y avait plus alors à balancer; l'existence personnelle du prince était compromise, et il fallait aller au Brésil.

Ce sont des Anglais qui ont donné, en 1807, l'éveil à la cour de Portugal. Ils la persuadèrent et la convoyèrent jusqu'au Brésil. Ils obtinrent en récompense l'ouverture des ports du Brésil à leurs vaisseaux, et en 1810, un traité de Commerce, au moyen duquel ils introduisent toutes leurs marchandises manufacturées et celles de l'Inde, en payant un droit de 15% de la valeur réelle, sur facture. Ces factures sont toujours simulées et portées beaucoup plus bas que les factures réelles, en sorte que le droit réel ne revient qu'à 7 à 8%.

L'obtention de ce privilège était un faveur signalée, qui a du faire époque dans la Diplomatie anglaise; mais comme, ainsi que nous l'avons dit plus haut, il est presque impossible d'apprécier au juste les effets d'un grand événement politique, cette faveur prétendue a commencé par faire perdre beaucoup d'argent au commerce anglais.

Aussitôt que cette faveur fut connue à Londres, une superfétation de marchandises et l'esprit naturellement aventureux des anglais, portèrent un foule de négociants à faire des expéditions si fortes que le Brésil éprouva, à son tour, un trop plein, dont l'effort fut l'avalissement des marchandises anglaises. Cet avalissement a été porté à un tel point, que des négociants ont fait racheter au Brésil des bas de coton et autres marchandises, qui leur étaient vendues à 75% de perte du prix de fabrique en Angleterre. Ces négociants ont fait charger ces objets pour Hambourg et la Baltique, où ils s'en sont défait avec avantage.

On a calculé que ces expéditions ont monté à la somme de sept millions sterlings, sur lesquels les négociants et fabricants anglais on perdu environ les deux tiers de leurs capitaux.

On sent que ces envois on dû se ralentir depuis cette époque, et qu'ils tendent à prendre un cours régulier. Ces premiers échecs sont, presque toujours, le résultat de l'ouverture subite de nouveaux débouchés. Chacun se précipite à l'aventure et cherche à arriver le premier. Il en résulte que les plus belles spéculations deviennent ruineuses, jusqu'à ce que, le troupeau des expéditeurs s'étant éclairci, les maisons riches et sages mettent en possession de ce commerce, qu'elles conduisent régulièrement. il est probable que la même chose arrivera aux négociants de France, lorsqu'ils commenceront leurs expéditions pour le Brésil. Ils perdront toutefois moins d'argent que les Anglais, parce que leurs capitaux ne sont pas si considérables. Le gouvernement ne peut guère obvier à cet inconvénient que par des avis qu'il adresse au commerce, lorsqu'il en reçoit lui-même de ses agents. Nous savons qu'il prépare en France plusieurs expéditions pour le Brésil en droiture.

Au reste il est probable que les Anglais qui ont poussé la cour de Lisbonne au Brésil, ne sont pas à se repentir de cette démarche. Depuis l'heureux retour de la paix générale, ils ont fait plusieurs tentatives pour engager le prince à revenir en Europe. Il paraît certains que celui-ci ouvre enfin les yeux sur ses vrais intérêts, et qu'il refuse positivement d'obtempéré à cette demande. Il fait plus, il renonce solennellement à l'exclusif de ses colonies, où plutôt il déclare qu'il n'existe plus de Colonies en Portugal, et que l'universalité des possessions portugaises, dans les 4 parties du monde constitue désormais le Portugal, dont chaque partir a les mêmes droits à la franchise et au commerce du monde, en même temps que la navigation on l'Europe entière est appelée à participer aux avantages de son commerce. Cette concession est applicable spécialement au Brésil, et nous n'osons pas assurer si la liberté de navigation s'étend aux possessions portugaises en Afrique et en Chine. Quoiqu'il en soit, cet objet ne ferait pas en ce moment, d'un grand intérêt pour nous.

L'Angleterre voit avec peine les Princes de Portugal jeter au Brésil les fondements d'une puissance qui peut, un jour leur donner une grande influence sur les mers d'Afrique et des Indes.

L'Inde, précieuse ressource et vrai Palladium de l'Angleterre, a été découverte et conquise par les Vasco da Gama et Dom Jean de Castro. C'est le patrimoine du Portugal. Il lui a échappé, parce qu'il n'y avait pas de proportion entre la Métropole et des si grandes colonies; mais le Brésil devenu Métropole lui-même, peut, un jour, ressaisir les droits ou inquiéter puissamment les maîtres de l'Inde.

Nous pensons cependant que ces craintes sont sans fondement, et, même, si l'on veut, absolument chimériques; mais, quoiqu'il en soit, l'Angleterre ne peut manquer de voir deux grands maux dans l'accroissement de la prospérité du Brésil.

Le premier, c'est que plus la masse des produits du Brésil augmentera, plus elle avilira et contrariera, sur les marchés d'Europe, la vente des produits de ses propres colonies des Antilles et de l'Inde; le second, c'est que plus la richesse et la population du Brésil croîtront, plus le Brésil consommera de marchandises d'Europe. L'Angleterre aura donc le chagrin de voir la France, dont l'industrie est, maintenant, égale à la sienne sur plusieurs points, et supérieure, que quelques autres, rivaliser avec elle, et rivaliser souvent avec avantage.

Tout ce que tend à favoriser l'industrie des autres Nations, est un véritable revers pour l'Angleterre, que des efforts extraordinaires et hors proportion avec ses forces naturelles, ont presque réduite à la nécessité d'un monopole général.

Aussi doit-on s'attendre à voir cette puissance contrarier, de tout son pouvoir, les brillantes espérances du Brésil, et l'espoir qu'il s'efforce de prendre, un des premiers moyens d'arrêter cet essor, et de ramener la Cour du Brésil en Europe.

On voit qu'elle s'y refuse, mais la chose peut être jugée assez sérieuse par le cabinet de Londres, pour qu'il emploie auprès du ministère brésilien, la séduction où même la force.

En second lieu, l'acte du Parlement britannique qui prohibe le commerce des Noirs, porte déjà un coup funeste au Brésil. Le plus déterminé partisan de l'Angleterre ne peut se dissimuler que le Despotisme d'un pareil acte ne peut pas même être déguisé par le manteau de la philanthropie dont on cherche à le couvrir. L'Angleterre prétend forcer, toutes les autres nations à penser et à agir comme elle, sur un point aussi important: à renoncer volontairement à une branche aux lucrative, et presque indispensable pour les pays à Colonies; qui n'ont pas, comme l'Angleterre la ressource de l'Inde; enfin de sa toute puissance et autorité, elle défend au Portugal de continuer un commerce qui lui est nécessaire, qu'il a toujours fait, et pour le quel il a de superbes établissements en Afrique.

Si le Brésil pouvait consentie à cette interdiction, où s'il ne pouvait trouver les moyens de l'éluder, sa prospérité, son

existence même pourraient être compromises; mais il sera presque impossible de empêcher de faire sourdement ce commerce. Les Portugais ont en Afrique des établissements qui leur fourniront, sous main, et sous plusieurs prétextes, les Nègres dont ils auront besoin; dussent-ils même engager des Colonies d'ouvriers-noirs.

Le Royaume d'Angola qui leur appartient, est suffisant. On y voit des seigneurs portugais-nègres, des prêtres-nègres, des juges-nègres, des régiments et des généraux nègres, qui sont dévoués aux Rois de Portugal. Ils instruisent et civilisent ce pays, dont les habitants passeront quelque jour de leur plein gré dans le Brésil, pour y jouir d'un climat plus favorable que le leur.

Ces espèces d'émigrations pourront être fréquentes, si le gouvernement brésilien se résout quelque jour à modifier l'esclavage des nègres, et à adopter à cet égard un tempérament devenu nécessaire presque partout.

En attendant les Portugais continuent la traite, les Anglais saisissent les vaisseaux négriers qu'ils peuvent rencontrer, mais il leur en échappe beaucoup et les frégates portugaises font elles-mêmes le commerce des esclaves, sous prétexte de recrutes leurs équipages.

Jusqu'ici les Nègres saisis par les Anglais, et aussi presque tous, assurés à Londres, ce qui faisait que les Brésiliens, ne perdaient rien a ces captures, mais le Parlement vient de défendre ces assurances, sous peine de mort.

Cet acte d'abolition frappe le Brésil, toutes les colonies à nègres, les Antilles Anglaises elles même. Les Anglais s'enconsolent, où plutôt s'en réjouissent par le degré d'importance que l'affaiblissement progressif des colonies d'Amérique doit donner à leur possessions des Indes orientales. Tel est, comme chacun sait, le vrai but de tout cet étalage philanthropique.

Ils veulent que le sucre de l'Inde remplace le sucre de l'Amérique, et que l'Angleterre soit un jour l'Amérique de l'Europe.

La France ce le plus grand intérêt à contrarier ces vues, en s'unissant étroitement avec le Brésil, à peu près privée de denrées coloniales, elle a besoin d'en recevoir de quelqu'un, et il lui est plus avantageux d'en recevoir des Brésiliens et de l'Amérique espagnole que des Anglais. Elle doit voir dans ce commerce son bien d'abord, ensuite le mal qui en résultera pour l'Angleterre. Sous ce

rapport, quand même le Brésil se refuserait par moins de l'intérêt de la France de favoriser ses efforts.

Mais on doit espérer qu'il en fera autrement, et que le Brésil qui verre désormais la France consommer un énorme quantité de ses produits, devra aussi, par réciprocité accorder aux Français les mêmes faveurs qu'il accorde aux Anglais. Nos relations commerciales avec le Portugal et le Brésil, sont, en ce moment, fort incertaines.

Les officiers des douanes de Lisbonne ne savent encore comment ils doivent traiter les marchandises de France.

On travaille, dit-on, à un nouveau tarif. Il semble que l'on voudrait remettre nos communications sur le pied où elles étaient avant la guerre de 1792. A cette époque les draps fins de France n'étaient point admis. Le traité de 1802 en permit l'entrée, en payant les mêmes droits que les draps fins Anglais. Un traité de paix pur et simple a été conclu avec le Prince régent de Portugal; on en attend incessamment les ratifications; mais il paraît que ce traité ne contient aucune stipulation commerciale. Les négociations devront s'ouvrir par la suite, à cet égard; en attendant il a été fort sage au gouvernement d'arrêter toute expéditions directe pour le Brésil.

Si le Prince régent accorde aux Français des droits égaux à ceux dont jouira au Brésil la Nation la plus favorisée, nous pourrons y soutenir la concurrence avec l'Allemagne, l'Italie et l'Angleterre, pour les poiles, les soieries, le bonneterie, les draps fins et lainages, les balistes, les dentelles, la bijouterie vraie de France, la quincaillerie, l'horlogerie, la librairie, la ganterie, les modes, la parfumerie, et une infinité d'articles tels que bray, goudron, farines etc... Ces différents objets devront trouver au Brésil un débouché facile tant pour les propres besoins, que pour ceux du commerce interlope que ce pays entretient avec celles des Colonies espagnoles, qui ont secoué le joug de leur Métropole.

La Nation Anglaise étant incontestablement la nation la plus favorisé, en Portugal et le Prince régent ayant accordé en 1810 au commerce Anglais l'introduction de tous ses articles, en payant un droit de 15%. C'est ce point que l'on devra partir dans les négociations a entamer pour la France. Il est probable que des considérations politiques d'un ordre supérieur, s'opposeront à ce que nous soyons sur le champ, aussi bien traités que la Nation Anglaise. Mais il ne faut point perdre courage et se rebuter au premier obstacle. Les Anglais perdent tous les jours de leur influence et de leur crédit, auprès de la Nation et du gouvernement

portugais. Les Français, au contraire, doivent en acquérir tous les jours. L'habileté de nos diplomates saura profiter de ces dispositions et obtenir successivement des faveurs partielles qui équivaldront à un traité.

Une faveur importante à obtenir du gouvernement portugais, serait l'établissement de paquebots Français, qui partiraient chaque mois, d'un de nos ports, à des époques fixes, et serviraient à établir nos premières relations commerciales avec le Brésil. On sait que les paquebots Anglais sont des vaisseaux de l'Etat, et que, comme tels, ils ne sont pas sujets à la visite. Ces paquebots sont toujours autrement chargés, et font un très grand commerce. Cette concession serait extrêmement désirable pour la France; mais nous ne nous dissimulons pas qu'elle serait fort difficile à arracher. Nous savons que la France a fait, en d'autres temps, des tentatives infructueuses, pour obtenir le droit d'envoyer des paquebots à Lisbonne. L'influence des Anglais, et la partialité bien connue des ministres d'alors, Don Jean d'Almeida et Don Rodrigo de Souza; qui semblaient avoir épousé la cause de l'Angleterre, ont fait échouer notre demande. Ces deux secrétaires d'état sont morts et M. Antônio d'Araújo, principal ministre actuel, passe pour être un homme éclairé et impartial, qui fera tous ses efforts pour tenir la balance égale entre France et Angleterre.

L'établissement d'agents politiques et commerciaux au Brésil sera la suite nécessaire du séjour du Prince. Dans tous ces cas, si l'intention du gouvernement Français est de faire participer la France au commerce du Brésil, ouvert à toutes les Nations, l'envoi de consuls est une mesure indispensable.

Dans cette hypothèse, nous pensons que les consulats devront être provisoirement disposés de manière suivante:

Un consulat général à Rio de Janeiro, résidence de la Cour, et chef-lieu du plus grand commerce du Brésil. Un Consul à la Bahia, le port le plus important, après le précédent.

Un Consul à Pernambouc, port qui aura beaucoup de relations avec la France, à raison de ses sucres et de ses superbes cotons.

On établira ensuite successivement, et lorsque le commerce Français aura pris de la consistance, des vices-consuls à Maragnon, au Para, à Rio Grande et à l'île de Ste Catherine. L'envoi de deux ou trois premiers agents ci-dessous, suffira d'ici à quelques années.

Il serait d'une grande importance, pour la France, que la Cour du Brésil se décida à faire de Lisbonne un port franc. Cette mesure dédommagera Lisbonne des pertes que lui fera éprouver la cessation de l'exclusif avec le Brésil, et elle assurerait à la France tous les avantages qui résultent pour commerce Anglais du traité de 1810. On dit qu'elle entre dans les vues du Cabinet brésilien, quoiqu'il en soit, cette question ne tardera pas à être décidée, après l'issue du Congrès de Vienne, qui est appelé à statuer sur les intérêts du monde.

Paris 20 novembre 1814
GUINEBAUD
CONSUL DE FRANCE A PORTO.



FUNDAÇÃO PEDRO CALMON



FUNDAÇÃO PEDRO CALMON

ANNEXE 2
Mémoire sur la situation actuelle du Brésil dans ses rapports
politiques et commerciaux avec l'Europe et spécialement avec la
France. 15 août 1825.

Monseigneur,

Le désir de l'indépendance germe depuis longtemps au Brésil.

Les idées républicaines n'y ont pris naissance que comme suite naturelle de ce sentiment. Les brésiliens n'ont en politique d'idée fixe que celle de l'Indépendance.

Ils n'ont maintenant aucune tendance réelle et absolue vers les idées révolutionnaires; mais ils s'y précipiteront tous dans la vue d'échapper aux efforts que semble faire l'Europe pour rattacher le Brésil au Portugal.

Une réunion de ces deux peuples, sous quelques forme que ce soit et quelque déguisement que l'on emploie, est désormais impossible.

Les moyens naturels du Portugal ne lui permettent que des ravages sur le littoral du Brésil, sans aucune chance d'un succès stable à l'Intérieur.

Une coopération étrangère, a laquelle d'ailleurs s'opposent tant des motifs inutiles à énumérer, ne ferait que prolonger le mal sans le surmonter.

L'Europe en forçant les Brésiliens à refluer vers le républicanisme pour échapper à la servitude du Portugal. Suite une route diamétralement contraire au but vers lequel elle tend. Tandis que dans l'état où en sont encore les choses, il serait facile aux Puissances de l'Europe de faire adopter au Brésil quelque forme de gouvernement que ce soit même le pur despotisme, en le reconnaissant franchement et véritablement indépendant du Portugal.

L'union de ces deux états est en général contraire aux intérêts physiques des peuples de l'Europe. Ainsi qu'aux intérêts moraux des têtes couronnées, puisque son résultat inévitable, selon moi, est de soulever tous les brésiliens contre l'empereur, et d'expulser à la fois du Brésil sa dynastie et le système monarchique.

Enfin la France, dans l'hypothèse d'une réunion quelconque de ces deux Pays perd subitement et sans retour l'introduction de ses vins, spiritueux, sels, etc..., que leur division lui ménage depuis quelques années au Brésil.

Commerce sur, régulier, susceptible d'une augmentation graduelle et constante, et qui doit suppléer à l'infériorité de ses exportations industrielles.

Telles sont les propositions que je cherche à démontrer dans ce mémoire.

Le désir de l'indépendance germe depuis longtemps parmi les Brésiliens. L'arrivée de la Famille Royale à Rio-Janeiro en 1807 en suspendit quelques temps les progrès: Le Brésil se croit émancipé par cette grande révolution, mais depuis ce temps jusqu'aux événements de 1825 des secousses plus moins fréquentes décelèrent dans plusieurs provinces l'existence d'un volcan révolutionnaire.

Le sentiment qui porte les brésiliens à se soustraire à la domination portugaise n'est autre chose que l'instinct qui pousse tout homme à augmenter sa fortune, et à tirer le meilleur partie possible de la situation sur la Terre. Il était prévu, naturel et irrésistible. Il a éclaté partout ailleurs dans les mêmes circonstances.

Ce n'est point se livrer à des vaines déclarations que de dire que le Brésil souffrait sous l'administration du Portugal, même depuis l'émigration de la Cour à Rio - Janeiro. Il ne porte point des abus relatif du régime politique. Ces abus qui ne se faisaient pas beaucoup plus sentir alors que depuis. Sous le régime dit constitutionnel, sont inhérents à l'Etat de la société au Brésil, au caractère et à l'Education de ses peuples. Ils ne se reformeront, sous quelque constitution que ce soit, que par l'amélioration de ces deux derniers éléments des institutions humains.

Il y avait entre ces deux peuples différence d'intérêt matériels. La servitude du Brésil envers le Portugal, imparfaitement modifié par le traité de 1810 avec l'Angleterre, traité onéreux pour le premier, en ce qu'elle l'obligeait à accorder, au Portugal, faible de population et stérile industrie, des faveurs et privilèges d'importation et d'exportation entraînaient le développement de son commerce avec les autres nations populeuses et industrielles de l'Europe.

A ce motifs d'intérêt réelle se joignent nécessairement les motifs moraux ordinaires que ont toujours entant d'influence en semblable occasion. Dire que la Cour ne tenait pas, dans la distribution des grâces et faveurs, la balance assez égale entre les Brésiliens et les Portugais, que ces derniers affectaient sur leurs Frères du

Brésil une supériorité d'autant plus choquant qu'elle n'était généralement parlant que trop réelles, qu'ils les blessaient continuellement dans ce que leurs affections favorites, passions d'héritage, la présomption et la vanité ont de plus irritable, c'est dire que ce qui était dans la nature des choses à longtemp en lieu; mais c'est dire aussi que les Brésiliens ont aussitôt saisi que trouvée l'occasion d'y mettre fin.

Mais les idées républicaines ne sont entrées qu'accessoirement dans les calculs politiques des futurs législateurs. On y avait recours que par nécessité sans trop les approfondir parce que ne sachant comment remédier autrement guidé que laissait le pouvoir légitime que l'on expulsait, il paraissait tout simple qu'à une.

Monarchie succédait une République dans le bras de laquelle on se jetait à l'aventure. L'idée fixe était l'Indépendance, et l'expulsion des Portugais. On s'en remettait du reste aux événements.

C'est une idée qu'il importe de bien établir et l'une de celles que je désire voir survivre à ce mémoire: Le Brésil, que j'étudie depuis cinq ans, n'a qu'une désir vivement prononcé. C'est celui de se séparer complètement et sans restriction du Portugal. Hors cela, il n'a aucun goût pour les changements et ce qu'on appelé Idées Libérales. Les habitants des provinces n'y entendent rien du tout, et ne s'en soucient en aucune façon. Les Elections et autres rassemblements politiques les tracassent d'ailleurs et interrompent leurs travaux.

Il est au reste bien prouvé que les peuples de l'Intérieur ne suivent à peu près aucunes lois, et que, jusqu'à ce que la population se soit considérablement accrue et civilisée, il sera tout-à-fait inutile de vouloir lui en imposer d'autres que celles qui résultant de ses coutumes traditionnelles.

Sur un littoral de 900 lieues de côtes environ, il existe, outre Rio-Janeiro, quatre villes où l'on publie un journal, triste spéculation des pédants de l'endroit, que personne ne lit, et qui ne sert qu'à procurer à d' obscens anonymes le plaisir d'injurier les autorités.

Et comment espérer en effet que des planteurs pour la plupart presque aussi brutes que leurs nègres, s' occupent de gouvernement et de reformes intérieures, dont le simple bon sens leur dit qu'ils deviendraient les premières victimes. Ils n'ont que deux idées:

Indépendance et Tranquillité; mais ces deux idées sont profondément gravées.

Je vais plus loin: J'affirme et j'en ai l'intime conviction, que le despotisme est populaire au Brésil, et qu'à l'exception de quelques salariés de l'Etat, militaires ambitieux, demi-savants et voyageurs revenant d'Europe, dont les motifs pour désirer des changements sont ceux qui animent tous les factieux du monde les idées libérales que l'on cherche à propager effraient tous ceux à qui elles ne paraissent parfaitement oiseuses.

On a déjà eu bien des preuves de l'Indépendance décidée des Brésiliens en fait d'abstractions et sur tout autre point que celui de l'indépendance. L'empereur a assemblé des Cortes, il les a dissoutes, il a reçu et donné des constitutions. Il les a fait jurer et il les a jurées lui-même; puis il les a révoquées et en a donné une autre, qu'il n'exécute pas et à laquelle personne ne songe réellement. Carvalho a donné la sienne (il se réfère au gouvernement rébelle de Pernambouc). Nous avons pensé en faire une à Bahia.

A l'exception d'une centaine d'individus habitant les villes, personne n'en a entendu dire un seul mot. On a regardé toutes ces inutilités comme des fantaisies du moment, et les peuples s'en sont partout tenues à leurs institutions et à leurs coutumes.

Il existe quelques rares individus sages, prudents, capables enfin d'apprécier la dignité de l'homme civilisé, et le besoin qu'il a d'un gouvernement juste, tolérant et libéral, mais ceux là même, précurseurs de la civilisation de leur Patrie, sont les premiers à reconnaître que les Brésiliens ne sont pas encore préparés aux conséquences des systèmes représentatifs de l'Europe. Ils appellent un gouvernement ferme, concentré, l'Education et (...).

Le Brésil est donc encore dans un état parfaitement en rapport avec les vues des Puissances monarchique de l'Europe. Il faudra, s'il passe à un changement de système, que ces puissances aient manoeuvré d'une manière bien peu conforme à leurs vrais intérêts. Cependant j'en entrevois la possibilité. Je la vois même assez prochaine. C'est pour chercher, autant qu'il est (...), à prévenir cette calamité, et parce que je crois remplir ainsi l'un de mes plus pressants devoirs, que je trace de mémoire avec une franchise que votre Excellence daignera pardonner en faveur de mon zèle.

Je reprends l'historique de la révolution qui éclata en 1821 dans presque tout le Brésil à la fois.

Les Portugais préparaient de longue main ce grand événement. Les factieux de Lisbonne l'organisèrent, et leurs affiliés du Brésil le firent éclater.

Ils avaient couvert le Brésil de loges maçonniques. Les petites villes n'étaient pas plus épargnées que les grandes. Bahia seule en possédait quatre. On y entraient les Brésiliens de tout âge et de toute condition. On (...) les idées libérales à des maîtres d'esclaves, à des planteurs privilégiés, à des ecclésiastiques bénéficiers, à des chefs militaires sine curistes, et enfin aux gens les plus éminentes en autorité, que ces nouvelles idées devaient nécessairement renverser.

Il y avait démençance de la part les Portugais, mais les passions raisonnent elles! Les Brésiliens avaient leur but, bien différent de celui de leurs maîtres. Aussi vit-on les deux peuples, réunis pour la rébellion, se diviser sur le champ pour ses conséquences.

Ces Portugais étaient des républicains masqués, ils en voulaient aux Rois et ils les poursuivaient au Brésil comme à Lisbonne.

Les Brésiliens s'embarassaient fort peu des stériles abstractions qu'on leur présentait, mais ils se rassemblaient, le comptaient et se préparaient ainsi à chasser leurs véritables ennemis: Les Portugais.

Ces derniers se flattaient de traîner le Brésil à la remorque. Imprévoyants comme presque tous les artisans de troubles, ils ne comprenaient pas que dès que l'on ouvrirait au Brésil la porte aux innovations l'Indépendance en sortirait avec la violence du torrent qui s'en (...) à travers ses lignes.

C'est qui a eu lieu. C'est un grand malheur sans doute pour le Portugal et une des plus cruelles suites de ses aberrations politiques; mais il est irréparable. Pandore n'a point su rentrer dans sa boîte les maux qui s'en sont échappés. C'est un de ces événements tranchants qui décident du sort des nations.

Je voudrais que l'intime conviction que j'ai acquise à cet égard peut être partagée. Peut être éviterait bien des fausses mesures et les funestes résultats.

En effet les Brésiliens qui dans le fond n'avaient jusqu'ici salué dans le système républicain que l'espoir de l'Indépendance et qui sentaient que la manoeuvre du Portugal ne les affranchissait qu'a

dem, tournèrent dès les premiers jours le dos aux Portugais, et soit ouvertement, soit en secret, se révoltèrent contre eux comme des esclaves contre leurs maîtres.

Le départ du Roi Jean VI pour Lisbonne laissant les Brésiliens livrés à eux-même, sans chef et sans plan arrêté, eut été se signal de l'établissement d'une république, si ce souverain plus prudent que les intrigants que l'entouraient n'eut adroitement laissé son fils aîné à Rio de Janeiro, et si ce Prince n'eut feint lui-même d'embrasser avec chaleur la cause du Brésil contre le Portugal.

Les Brésiliens séduits par l'apparence ne firent aucune difficulté de conserver un gouvernement monarchique et le reconnaître un Prince, Portugais à la vérité, mais que leur promettait l'Indépendance, l'expulsion des Portugais, et proclamait du haute de son Pavois cette devise devenue désormais ineffaçable:

"Nous ne voulons rien de commun avec le Portugal, nous n'en voulons rien, rien, rien".

"De Portugal não queremos nada, nada, nada queremos".

Il restait bien après tout quelques gens véritablement attachés aux idées républicaines et sectateurs déclarés du système de gouvernement des Etat-Unis, mais ils furent franchement abandonnés de la masse de la Nation, satisfaite de voir, comme je l'ai déjà dit, s'accomplir le principal objet de ses vœux. L'Indépendance du Brésil et sa séparation complète de la monarchie Portugaise.

Ainsi le Parti républicain dut se taire et attendre l'événement. Il a conspiré sans doute en secret, car un Républicain, dans un pays monarchique, conspire toujours, même sans le vouloir. Mais partout où ce parti a cherché à s'établir et à renverser le gouvernement monarchique, il a succombé sous le moindre effort, le Peuple s'en est toujours tenu séparé. A été aussitôt défait que sérieusement attaqué, et si le Nord du Brésil a plus souffert que le Sud de l'invasion des idées révolutionnaires, on le doit à l'éloignement du centre du gouvernement, à la difficulté des communications, à la faiblesse des moyens militaires de l'empereur et à quelques intrigues mystérieuses de son gouvernement.

J'affirme encore que dans ces provinces mêmes l'esprit n'est pas plus républicain que dans le reste du Brésil; elles sont peut-être plus dominées que les autres par factieux; mais l'influence de ces derniers est sans consistance; elle cessera dès que le gouvernement pourra s'en occuper sérieusement.

J'extrais au hasard quelques phrases d'une des dernières gazettes de cette ville dans laquelle on a inséré un rapport adressé à l'empereur par le secrétaire du gouvernement de la Province de Piauí, située dans l'Intérieur, au dessous de Pernambouc et Maragnon.

"Si les peuples des Provinces centrales, Sire, avaient reçu les éléments d'une bonne éducation politique, ils sauraient que la liberté est ennemie de la licence, que la licence est le plus grand despotisme qui puisse peser sur une nation, et que enfin le despotisme sur le trône n'est pas aussi dangereux que le despotisme populaire".

On reconnaît au moins dans ces phrases une tendance de la part des autorités à retenir le peuple dans la voie de l'obéissance au pouvoir légitime. Je garantis que rien ne sera plus facile partout si l'on agit convenablement et si l'empereur garde la foi jurée.

Il y a de deux à quatre ans que le Brésil tout entier jouit de l'Indépendance de fait. Confiant dans les serments de l'empereur il a regardé la question comme désormais jugée; les idées ont pris un cours décidé sur ce point et comme il ne craint pas le Portugal, rien ne l'a empêché de se considérer entièrement émancipé.

Voilà cependant que Sir Charles Stuart arrive à Rio de Janeiro, des bruits sinistres se répandent. Cette question de l'Indépendance que l'on croyait décidée revient sur le tapis. L'Angleterre, dit-on, cherche à concilier les deux peuples, et la réunion des deux couronnes sur la même tête forme la base du Traité que l'on propose au Brésil.

Il en résulte que l'expulsion successive des Portugais de tous les ports du Brésil, le siège de Bahia, les calamités que en ont été la suite, (...), les efforts faits. Jusqu'ici sont comme des événements non advenus. Le Portugal va regagner d'un trait de plume tout ce qu'il a perdu depuis quatre ans sur le continent.

Il n'y rien encore d'officiel dans tous les bruits que l'on fait courir à ce sujet. Peut-être même s'exagère-t-on le danger, mais comme l'idée principale de la base citée plus haut est accueillie, avec toute l'avidité de la peur. Cette seule idée a déjà suffi pour incendier toutes les têtes Brésiliennes.

La consternation qui a saisi Rio de Janeiro, la violence d'indignation et le déchaînement général dont je suis témoin à Bahia, et dont je croyais à peine les Bahianais capables, ne prouvent que trop l'une de mes propositions, savoir, que les Brésiliens, peu portés naturellement vers les idées

révolutionnaires, courront au devant d'elles et adopteront tout ce qui, leur sera présenté, plutôt que de subir le joug d'une réunion avec le Portugal, sous quelque forme qu'elle le présente.

J'observe ici les choses avec sang-froid et la plus parfaite impartialité, c'est mon devoir et il se concilie en ce point avec mon caractère. J'assure a votre Excellence que plutôt que d'en venir à cette extrémité, les Brésiliens donneront dans tous les excès imaginables.

Je caractériserai leur résolution sur ce point par l'idée la plus effrayante: Je suis convaincu qu'il changeraient plutôt de religion.

Et que l'on croie pas qu'il soit possible d'abuser désormais les Brésiliens par des apparences, des similitudes et des déceptions diplomatiques. En vain, leur dit-on, que le Brésil est reconnu comme empire indépendante, que son souverain pour l'être aussi du Portugal, ne doit pas leur en être moins chère, que dans l'ordre des choses c'est le Portugal qui devient désormais une espèce de colonie du Brésil, et toutes les raisons que l'on peut alléguer à ce sujet, ils répondent que: le Portugal contient beaucoup plus de Blancs et des soldats aguerris que le Brésil; que toute réunion des deux pays ne promet que des chaînes au dernier; que quelque faible privilège commercial que le Brésil concède au Portugal sera toujours pour lui une perte que le Portugal ne peut compenser, même par une faveur semblable qui ne saurait être en effet qu'illusoire; qu'il ne leur convient point de lier leur sort politique à celui d'un petit Royaume d'Europe, qu'ils veulent être parfaitement libres, et que leur intérêt comme leur désir les portent à mettre, sous le rapport commercial, toutes les Nations sur le même pied; qu'ils ont absolument besoin de la présence du chef du gouvernement, et qu'ils ne peuvent supporter l'idée de vivre dans la continuelle inquiétude de le voir aller visiter des Etats d'Europe et peut-être y demeurer; que leur souverain doit renoncer franchement à toute couronne étrangère ou qu'eux mêmes renonceront à lui et à tout souverain quelconque; que s'il viole ses serments ils sont dégagés des leurs. Ils répètent enfin les paroles sacramentelles: "Nous ne voulons rien de commun avec le Portugal; nous n'en voulons rien, rien."

Quelque jugement que l'on porte sur ces objections, celles que touchent aux intérêt commerciaux ne sont que trop réelles et fondées. Le Brésil sent la convenance de mettre toutes ces nations sur un même pied commercial.

La concurrence qu'elle entretiennent lui a déjà donné des avantages incalculables. Il n'a nullement besoin pour écouler des produits de

l'entrepôt de Lisbonne et le l'exclusif de la consommation du Portugal. Les étrangers le fournissent à bas prix de tous les objets de luxe et de nécessité que Lisbonne ne peut lui porter qu'à des frais plus élevés, car leur affluence, jointe à la nécessité de prendre des retours, donne à ses produits une valeur relative bien supérieure à la valeur réelle. En temps ordinaire, il y a toujours plus ou moins à perdre en Europe sur les retours du Brésil. Cet avantage se fait principalement sentir depuis quatre ans, c'est - à - dire, depuis le moment où le Portugal ne compte plus pour rien dans ce Pays.

J'assure sans craindre de trop n'avancer, que l'on n'amènera point le Brésil par la simple persuasion, et de quelque manière adroite que l'on s'y prime, à se réunir de nouveau avec le Portugal. Il faudra l'appui d'une force étrangère.

L'Europe peut elle donner cet appui au Portugal, et si elle le peut, le doit-elle faire?

C'est une question très complexe, et dont je ne m'attacherai à suivre que les divisions principales.

Les moyens naturels du Portugal ne lui permettent point de subjuguier le Brésil. Il n'a ni assez de soldats ni assez d'argent pour venir à bout d'une guerre passive et de temporisation.

Je conviens avec impartialité que les Portugais sont très supérieurs aux Brésiliens pour la quantité comme pour la qualité de troupes de terre et de mer. Je ne doute nullement que Jean VI, ne puisse avec dix mille hommes bien commandés, s'emparer des principales villes du littoral du Brésil. Mais cette première occupation n'est rien sans celle de l'Intérieur, et c'est là que s'arrêtent les moyens militaires du Portugal, ceux d'un plus grand état y parviendraient bien difficilement, et il faudrait en tout cas sacrifier plus qu'on aurait l'espoir d'acquérir.

Si le Portugal lutte seul les Brésiliens le vaincront par la patience et longueur de temps. Ils souffriront, mais ils y sont résolus. Ils l'ont déjà fait, ils le feront encore. Leur amour propre est (...). Ils éprouvent une partir des sentiments qui animaient les espagnols pendant la guerre de la Péninsule.

L'affranchissement du Brésil est certain. Le temps seul de la lutte est inconnu. Personne ne gagne d'ailleurs à en reculer le terme. Tous y perdent plus ou moins.

Une puissance étrangère fortifiera-t-elle les faibles moyens du Portugal d'une coopération effective? S'en trouvera-t-il qui veuille gratuitement dépenser ses hommes son argent pour une opération dont le succès même ne produirait d'avantage réel à aucune des parties? Mille inconvénients inutiles à retracer ne se présentent-ils pas à l'esprit dès que l'un des pouvoirs de l'Europe quitte le rôle de spectateur pour entrer dans une lutte où l'on pourra lui supposer des vues intéressés. L'Angleterre seule au moyen de sa marine pouvait sans grandes dépenses donner un secours réel au Portugal, mais ses déclarations parlementaires et ses intérêt commerciaux s'opposent trop évidemment à toute mesure semblable pour que l'on puisse seulement en supposer la possibilité.

J'aborde maintenant une question bien délicate, et je le sais avec tout le respect qu'elle mérite. J'ai une profonde vénération pour la légitimité. Ce sentiment est chez moi une affection d'instinct plus encore que l'oeuvre du raisonnement. Mais c'est précisément pour la défense de cette Sainte Cause que je combats en ce moment.

Si j'ai pu parvenir à faire partager l'intime conviction qui m'anime, ne craindra-t-on pas comme moi que, d'accord avec mes funestes prédictions, ce qu'il a été possible de sauver au Brésil des principes sacrés de la légitimité et du système monarchique, ne finisse par s'évanouir pour faire place à l'anarchie et à l'établissement d'une république?

Le système monarchique et le la légitimité sont environnés de pièges au Brésil. Les Etats Unis leur font officiellement ou par de simples propagandistes, une guerre sourde dont on a eu des preuves à Pernambuco. Le Mexique, la Colombie, le Pérou et Buenos Ayres sont autour de lui comme des épouvantails, et attendent constamment à rétrécir le territoire du seul pays d'Amérique où l'on sacrifie encore à l'Esprit Monarchique de la légitimité. Pourquoi ne puis-je prouver, avant le moment fatal où il ne sera plus temps de s'en occuper, que les mesures qui l'on prenne en Europe, loin d'éloigner le danger, le rapprochent et le rendent plus imminent de jour en jour. Depuis l'arrivée de sir Charles Stuart et bien certainement contre l'intention des pouvoirs qu'il est chargé de représenter, l'esprit républicain a fait un pas qui égale tout ce qui avait été fait en ce genre depuis la découverte.

Il n'en faut plus qu'un autre, et tout est perdu.

Me sera-t-il permis d'alléguer enfin en faveur des Brésiliens la foi jurée, les serments répétés de l'empereur, . La Constitution qu'il a donné lui même et dans laquelle il s'interdit l'acceptation de toute

couronne étrangère. Ne peut-on pas opposer scrupule à scrupule. Jusqu'à quel point l'empereur est-il consciencieusement justifiable en violant les serments ou en éludant leurs conséquences?

Surtout lorsque ces peuples ont donné toutes les preuves de leur désir de persévérer dans les bornes du devoir et de la soumission. De tels actes ne sont-ils pas évidemment contraires au respect que doivent avoir les peuples pour la parole des Rois? Les ennemis de la Royauté ne triomphent-ils pas de ces irrégularités?

Il est sans doute fâcheux pour la saine morale de voir Jean VI perdre de cette manière une si belle partie de sa couronne, mais puisque la main de Dieu s'est appesantie sur cette monarchie, ne doit-on pas chercher à sauver du naufrage et conserver aux vrais principes cette importante portion de ses débris? S'il faut un sacrifice pourquoi courir le risque de le doubler?

Si, des considérations sacrées sur lesquelles je viens de hasarder quelques observations, je retourne aux considérations générales, il m'en est impossible de ne pas faire remarquer qu'il me semble nullement être de l'instinct de l'Europe de voir les couronnes du Brésil et du Portugal réunies sur la tête du même souverain. Ce n'est point ici le cas de faire un étalage de la puissance future possible du Brésil. Plutôt on plus tard cet empire devra mettre un assez considérable poids dans la balance des pouvoirs du monde. Est-il d'une bonne politique de chercher à l'augmenter? Et puisqu'il se présente une occasion naturelle de voir s'opérer cette désirable scission, sans qu'aucun gouvernement ait en effet un reproche réel à se faire, ne valait-il pas mieux détourner ses regards et laisser aller les événements.

Que ne donneraient pas les américains pour posséder le Tage et le Douro! Les puissances de l'Europe ne s'opposeraient-elles pas de tout leur pouvoir à de telles acquisitions? Je n'aurais jamais consciencieusement conseillé de favoriser cette rupture, mais puisqu'elle est faite, puisqu'elle est, suivant moi, irrémédiable, et que l'on court risque, en s'y opposant, d'ajouter de nouvelles calamités aux maux déjà connus, j'aurais cru qu'il convenait peut-être de s'abstenir de toute intervention et de se résigner aux décrets de la Providence.

Outre les considérations de politique général ci dessus, il en est de spéciales pour la France, parmi lesquelles je ferai ressortir celle qui suit. Le Portugal est par les arrangements de la politique intérieure de l'Europe sous la tutelle immédiate de l'Angleterre. Il faudrait, pour qu'il en sorti, qu'il s'incorporât à l'Espagne et

cette réunion ne pourra jamais avoir lieu que dans le cas où l'Espagne tomberait dans le système républicain. Le Portugal en ferait alors parti fédérative, mais ne lui appartiendrait pas.

Or il est souvent arrivé que le Portugal, entraîné pas l'Angleterre, s'est joint à cette Puissance dans les guerres qu'elle non a fait soutenir.

Si donc un tel événement arrivait encore, il serait difficile que le Brésil, indépendant en apparence mais en effet partie intégrant de l'Empire Portugais, ne fit pas cause commune avec ces deux Puissances. Nos navires, militaire et marchand, y perdraient le commerce et les utiles relâches des ports du Brésil. Cet inconvénient ne saurait avoir lieu si le Brésil reste positivement indépendant. La mentalité lui sera toujours trop précieuse pour qu'il consente à s'en écarter. Examinant en suite la question actuelle sous le rapport commercial, on trouve que de toutes puissances de l'Europe, la France est incontestablement celle qui a le plus d'intérêt à l'Indépendance du Brésil, et l'on ne peut trop s'étonner de la marche qu'elle semble suivre dans une circonstance si importante pour son commerce.

En effet, l'Angleterre saura toujours obtenir du Portugal, ainsi que du Brésil, les avantages ou du moins les libres communications qu'exige impérieusement son commerce. D'ailleurs ses produits, d'une nature purement industrielle, craignent peu la concurrence, et les fabriques portugaises n'ont, jamais essayé de rivaliser.

Cette puissance peut donc voir, commercialement parlant, avec une assez grande indifférence l'issue des négociations actuelles, sure de n'avoir rien à regretter, quelque soit leur résultat.

L'Allemagne est dans la même catégorie, et son commerce général ne souffrira que peu des futurs arrangements.

Il n'en est pas ainsi de la France. Ses exportations au Brésil ont considérablement augmenté depuis quatre ans par la difficulté et les dangers des communications avec Lisbonne et pour la substitution de ses vins à ceux du Portugal aux droits modérés imposés par le nouveau tarif impérial. La France à gagné dans ce genre une bonne part de ce qui a perdu le Portugal. Ces deux nations sont rivales de productions en vins, spiritueux, sels, huiles et quelques mêmes articles du produit des sols respectifs, et il faut convenir que sous le rapport agricole Lisbonne et Porto n'ont point d'ennemis plus dangereux au Brésil que Marseille et Bordeaux.

Tant que le Brésil a été sous la dépendance du Portugal, les productions françaises ci-dessus ont été on totalement prohibés on soumises à des droits qui équivalent à une prohibition.

Amis enfin depuis la guerre, nos vins ont été extrêmement goûtés des Brésiliens, leur succès augmente chaque année, et si de nouvelles entraves ne viennent pas nous priver de cette précieuse branche de commerce. J'ai tout lieu d'espérer de la voir se placer à la tête de nos exportations agricoles.

J'entre dans quelques détails techniques à ce sujet. Les vins du midi de la France, soutenus d'une certaine quantité d'eau de vie, et tels qu'on sait déjà les préparer de France, peuvent sa livrer au Brésil à 36 mille reis la pipe de 480 bouteilles. A ce prix il y a bénéficié sur la marchandise et paiement d'un bon fret.

N'y eut-il que le bénéfice du fret, ce serait un avantage immense pour nos armateurs qui ont besoin pour leurs expéditions d'articles de poids.

Le chargement d'un navire se trouvant à moitié formé en vins, dont le fret couvre déjà une grande partie des frais de l'armement, il devient très facile à l'armateur de le compléter soit par lui même, soit en cueillette, avec des savons, des pâtés d'Italie, des fruits secs et une grande variété d'objets que fournissent les provinces du midi de la France, tous articles pour la plupart desquels les brésiliens montrent déjà beaucoup le goût, ou qu'il importe de leur faire connaître.

Il devient alors facile aux fabricants et aux pacotilleurs de joindre à ces changements des caisses de soieries de Lion, de Nismes et d'autres villes industrielles de ces Provinces.

C'est ainsi que, grâce au premier fonds de changement, une expédition d'une assez grande valeur sort des ports de France, ce qui n'est pas eu lieu si l'armateur n'eut trouvé ce moyen de se couvrir de ses frais.

Les vins de Portugal ne peuvent pas soutenir la concurrence avec les nôtres. Ils sont plus forts à la vérité, mais ils coutent près du double. Les marchands de vin du Brésil font des mélange de plusieurs pipes de vin de France avec une pipe de vin de Portugal, et ils gagnent beaucoup à ces préparations. Aussi nos vins sont-ils fort recherchés à Pernambouc, Bahia et Rio-Janeiro où le commerce les à fait connaître.

Ce que j'ai dit de vins s'applique également aux sels. Cet article intéressé nos ports de l'Océan comme ceux de la Méditerranée. Il a, à moins de frais, le même effet que le vin. On ne gagne ordinairement rien sur sa valeur, mais il paie un beau fret et facilite l'écoulement des produits de l'industrie qui sont tous d'encombrement, et ne paient, relativement aux valeurs, presque aucun fret.

Le sel est encore une des productions du Portugal et l'énormité du droit dont les nôtres étaient frappés au Brésil, nous interdisait l'entrée.

Nos huiles luttent aussi avec celles du Portugal. Elles ne jouissent pas encore de la même faveur comparative que nos vins: on ne change pas aussi subitement les goûts physiques d'une nation, mais l'augmentation du luxe, amène chaque année celle de la consommation.

Nos savons, à peine connus il y a cinq ans, sont déjà très appréciés, se partagent avec ceux d'Italie, d'Angleterre et des Etats-Unis la consommation du peuple. C'est encore un de ces articles dont on ne peut s'exporter qu'à la faveur d'un premier fonds de cargaison.

Nous luttons encore pour cet article avec le Portugal, qui n'en fabrique point sur son sol, mais qui en fait un objet de commerce.

Le Portugal, est le grand rival que nous rencontrons partout au Brésil. Je n'en excepte pas même l'Angleterre, aux exportations gigantesques de laquelle nous faisons souvent, sur quelques articles, une guerre assez heureuse.

Au moins est-il certain que l'Angleterre ne nous entrave nullement dans le débit de nos produits agricoles. Nos produits industriels paraissent souffrir davantage de sa concurrence, mais ces pertes sont plus apparentes que réelles.

D'ailleurs il est bien connu maintenant que la prospérité de l'Angleterre est utile à la France. Au reste, je ne m'étendrai pas en ce moment sur cette proposition qui soit de mon sujet.

Il est affligeant pour les négociants français de penser que toute cette prospérité n'aura été que passagère et que les futurs arrangements dont on nuance à la fois le Brésil et la France vont y mettre fin.

En effet, dès que le Portugal et le Brésil appartiendront au même monarque, il est hors de doute que ce souverain s'occupera de favoriser et multiplier les relations mutuelles de ses peuples. Espérer que les vins, spiritueux, huiles et sels de Portugal ne seront pas reçus à des droits moins élevés que les nôtres, serait se bercer d'illusions. L'empereur fera, par inclinations comme par devoir, un règlement de commerce favorable à ses sujets d'Europe, et si nos vins, par ménagement pour les Brésiliens, ne sont pas frappés de l'ancien droit prohibitif. Ils seront néanmoins, dans l'intérêt des Portugais, affligés d'une surtaxe sur le tarif actuel, et cette mesure aura les suites les plus désastreuses, non seulement pour le commerce de nos vins, mais pour notre commerce général avec le Brésil.

Je ne crains pas de me tromper en disant que si les choses restent au Brésil sur le pied actuel, la France y portera dans dix ans jusqu'à cent cargaisons de vin par année.

Dans le cas contraire, ce commerce restera comme autrefois dans un état voisin du néant. Et ce sera la France qui aura travaillé elle-même à l'extinction de cette partie de son commerce, lorsque tant de considérations politiques l'en devaient détourner, et lorsqu'elle se trouve même, au moins suivant moi, tout à fait désintéressée dans la question des considérations morales!

Le Portugal d'ailleurs, toujours soumis à des influences étrangères n'a-t-il pas été constamment en état d'hostilité avec le commerce français, dont il a successivement prohibé tous les articles de quelque valeur. Son aversion commerciale pour la France ne s'est elle pas montrée d'une manière, j'ose de dire, révoltante, lorsqu'il prohibait avec acharnement les mêmes articles qu'il recevait presque sans droits de l'Angleterre. De nouvelles ordonnances semblent admettre toutes les marchandises étrangères, mais en payant, assure-t-on, un droit de 30% ad-valorem, ce que a pour la plupart d'entr'elles tout l'effet d'une prohibition absolue.

Je dois pressentir votre Excellence que dans les observations, hardies peut-être, que j'ose lui adresser en ce moment, je ne suis que l'écho des négociants français de cette résidence. Leurs plaintes vont bientôt se joindre à celles de nos places de commerce. Peut-être votre Excellence daignera-t-elle même me savoir gré de les lui soumettre avant que l'opposition ait pu faire éclater les siennes.

CONCLUSION

Si l'Angleterre n'eut pas jugé à propos d'intervenir dans les affaires du Brésil et du Portugal (ce qu'elle n'a fait sans doute que parce qu'il fallait se mettre sur un pied commercial quelconque avec ces deux nations, après l'expiration du Traité de 1810). Les deux couronnes fussent longtemps restées dans l'état de guerre passive qu'elles se font actuellement, fidèles au système de nonchalance et de temporisation que a toujours si bien réussi au Portugal, et que convient aussi en ce moment aux intérêts du Brésil. Cet empire eut dans l'intervalle acquis assez d'importance pour qu'à l'événement de la vacance du trône de Portugal, le successeur de la couronne Impériale n'eut pas hésité dans son choix.

Si, comme les antécédents de la politique anglaise donnent lieu de le penser, la médiation dont l'Angleterre a chargé sir Charles Stuart, n'est suivie d'aucune mesure coercitive, si les deux peuples enfin sont abandonnés à leurs forces respectives, il n'y a nul doute que le Brésil ne rejette absolument tout traité dont le premier article ne sera pas la reconnaissance pleine et entière de son indépendance et la séparation absolue des deux couronnes, avec renonciation réciproque de leurs maîtres respectifs.

L'empereur ne parviendra jamais par la persuasion à faire adopter un autre pacte à ses peuples du Brésil. Il n'y parviendra non plus par la force, ou du moins ce ne sera qu'un triomphe éphémère et incomplet. L'empereur qui par les droits de sa naissance et par l'acclamation des peuples possède au Brésil tous les genres de légitimité, ne sera désormais à leurs yeux qu'un conquérant, et son règne une occupation militaire, dont quelques années feront une justice.

Le sort futur du Brésil me parait être celui-ci: Indépendance et Monarchie, ou guerre, anarchie et république.

Ainsi donc est d'après toutes les considérations politiques et commerciales rapportées dans ce mémoire. J'oserai, s'il put m'être permis, de donner un avis sur une matière d'un si haut intérêt, j'oserai, dis-je, conseiller de se tenir strictement envers le Portugal et le Brésil sur le pied d'observation, sans prendre aucune part directe ni indirecte à la question de l'Indépendance du Brésil, et de laisser aux temps à prononcer sur le sort des prétentions du roi de Portugal.

Bahia, 19 août 1825.

* Les données biographiques de Jacques Guinebaud ont été établies par Katia MATTOSO. O Consulado francês na Bahia em 1824. Anais do Arquivo Público do Estado da Bahia, Vol. 39, 1970, pgs. 132/133.



FUNDAÇÃO PEDRO CALMON



FUNDAÇÃO PEDRO CALMON

ANNEXE III
Pour la traite

Aux Archives du Ministère des Affaires étrangères, parmi les documents classés à la série "Mémoires et Documents; Brésil" il se trouve un document, sans date et sans auteur, portant le titre: Note interne du Département condamnant l'abolition de la traite des Noirs au Brésil; opération considérée comme ruineuse pour l'économie de ce pays du fait de l'absence d'une main d'œuvre de remplacement.

1 - La date

Quant à l'identification de la période dans laquelle ce document a été probablement écrit, par les indications contenues dans le texte, il est possible de soulever quelques évidences:

a) ce texte a été évidemment écrit après le 15 novembre 1829, date de la cessation officielle de la traite au Brésil par la force du traité signé avec l'Angleterre en 1826, qui fixait justement le délai de 3 ans pour cette cessation;

b) dans le document il y a la référence à une correspondance récente échangée avec le duc de Broglie, Ministre des affaires étrangères de la France du 18 octobre 1832 au 3 avril 1834, et de 18 mars 1835 jusqu'en 1836;

c) il y a également une allusion à des troubles sociaux à Paris et à Lyon, qui aurait donné lieu à une proposition du Ministre Brésilien des affaires étrangères de faire partir au Brésil comme colons des éléments indésirables en France, ce qui peut nous rappeler des émeutes ouvrières de 1834.

d) il y a aussi une référence au ministre brésilien Aureliano, en fait le ministre de la justice Aureliano de Souza e Oliveira Coutinho, qui s'avait remarqué par ses efforts de répression au débarquement d'esclaves dans la période correspondant à sa permanence en tête de ce ministère du juin 1833 au janvier 1835.

Ainsi, il est fort probable que ce document aie été produit vers la fin 1834 / début 35, encore dans une première période du duc de Broglie au Ministère.

2 - L'auteur

Dans ce qui concerne à l'identification de l'auteur de cette "Note", il s'agit évidemment d'un texte produit par le responsable de la légation Française à Rio de Janeiro, la seule personne qui serait en position d'être si familière avec le ministre Brésilien et de conseiller la chancellerie Française sur une proposition officielle Brésilienne, celle de faire parvenir au Brésil des immigrants français.

De 1828 à 1832, le responsable de la représentation française à Rio était M. Pontois. Dans cette même période, de 1828 à 1829, la France a envoyé au Brésil un ministre plénipotentiaire, le marquis de Gabriac. Pendant les années 1833 et 1834, M. Pontois reste au poste comme le chargé d'affaire et un ministre plénipotentiaire, le comte de Saint-Priest est expédié au Brésil. De 1835 à 1836, le chargé d'affaire du poste à Rio est le M. de la Rozière et M. Pontois devient résident et puis ministre*.

D'après ces informations, les auteurs présumés du document, dans un ordre de probabilité, seraient d'abord le comte de Saint-Priest, ministre plénipotentiaire que, dans sa condition de noble, était en position de faire une référence si habituelle au duc de Broglie. En deuxième rang de probabilité serait placé le chargé d'affaires de la légation, M. Pontois, puis résident et ministre, qui avait fait sa carrière au Brésil, et qui était pour cause très familier aux autorités impériales brésiliennes.

3 - Référence catalographique

Ministère des Affaires étrangères. Série "Mémoires et documents". Brésil. Vol. 8, (1816/1890). Fols. 255/262.

* Archives du Ministère des Affaires étrangères. Etat numérique des fonds de la correspondance politique. De l'origine à 1871. Brésil. Vols. 9 à 16

NOTE sur l'abolition de la traite des noirs,
au Brésil.



Je ne discuterai point ici la question de la
traite des noirs; tout a été dit sur ce sujet important
la philanthropie a prononcé. Méglignant d'autres
infortunes aussi pressantes et non moins dignes
d'intérêt, elle s'est occupée du sort des noirs avec
plus vite, la plus persévérante sollicitude. Il sera
superflu de remettre en discussion ce qui a été
définitivement jugé. Un observateur consciencieux
ne saurait se dissimuler que les sentiments si
honorables des négrophiles n'ont pas toujours été
entièrement exempts d'erreur et de déclassification.
Mais le droit Européen ayant désormais consacré
l'opinion dont ils ont été les promoteurs, elle n'a
plus droit qu'à nos respects; ce qu'ils ont fait, ils
ont eu raison de le faire. Toutefois si en détruisant
un monstrueux abus, ils ont cru le remplacer

uniquement par des bienfaits, ils se sont trompés.
Le Brésil en offre un exemple frappant; malgré tous
les raisonnemens, en dépit de tous les plans et de
toutes les utopies, l'abolition de la traite des noirs
est la ruine de cet empire.

Les indigènes a-t-on dit deviendront industrieux
lorsqu'ils ne pourront plus se reposer de toute espèce
de travail sur les noirs, et des colons attirés d'Europe,
leur prêteront volontiers le secours de leurs bras; asser-
tion qui prouve deux espèces d'ignorances, celle de
l'état moral et celle de l'état physique du pays.
Il faut n'avoir jamais senti le soleil du Brésil
pour s'imaginer que des Européens puissent labourer,
semencier ou planter en le recevant d'aplomb sur leurs
épaules et sur leurs têtes. Il n'y a au monde que
le climat d'Afrique et peut être de l'Inde qui
soit analogue à celui du Brésil dont les trois
quarts sont ou sous la ligne ou dans son voisinage.
Tous les essais faits pour y acclimater non seulement
des journaliers Européens mais des indiens de

L'Atlantique, ont complètement échoué. On avait espéré un instant que les habitants des Canaries seraient très propres à se coloniser au Brésil; cette illusion n'a pas tardé à être détruite. Malgré leur misère et les avantages qu'on leur faisait, les Canariens n'ont pu supporter le climat; ils ont tous filé vers Buenos-Ayres et Montevideo, où indépendamment d'une langue et d'une nationalité communes, ils ont trouvé un climat semblable à celui de leur patrie. Les Chinois, attirés par le roi Jean VI, pour la propagation de la culture du thé, ont également souffert de l'influence atmosphérique. L'expérience prouve donc sans réplique que les provinces de Rio-Grande, de S^{te} Catherine, de Minas tout au plus, peuvent seules convenir aux blancs. En revanche, ces localités conviennent beaucoup moins aux noirs qui prospèrent parfaitement dans le Nord de L'Empire. Règle générale le blanc vient mal où le noir vient bien et vice versa. Cependant j'admets pour un moment que le



blanc puisse s'acclimater dans les contrées tropicales, cela ne changera encore rien à l'état de la question. En général, quelle est la classe d'Européens que le désir du gain y amène? Ce ne sont jamais des paysans, des laboureurs, mais toujours des artisans sans ouvrage, des hommes de métiers chassés des villes par la concurrence. À peine ont-ils mis le pied dans l'Amérique du Sud, qu'ils deviennent maîtres, chefs d'ateliers et qu'ils achètent des esclaves. Les plus légères connaissances agricoles élèvent de prime abord un Européen à l'emploi de gérant, et tout gérant a ses nègres. Voilà pour les individus isolés. S'agit-il des colons qui arrivent en masse? Tant qu'ils jouissent de leur privilège spécial, ils prospèrent à la faveur d'un droit exceptionnel; mais dès que le privilège cesse, dès qu'ils rentrent dans le droit commun, la colonie est dissoute, les individus se séparent, chaque famille s'établit dans une localité particulière et l'exploite avec son nègre ou sa négresse; c'est ce que j'ai vu de mes propres yeux, dans ma course à la Colonie suisse

208

De la nouvelle Tribourg. Toute la colonie s'était dissé-
minée et éparpillée à 20 ou 30 lieues à la ronde; arrivé
près d'une chaumière délabrée, située au milieu d'une
forêt épaisse, au pied d'une montagne, en un mot, dans
un lieu stérile et isolé, j'y trouvais une famille suisse
de l'aspect le plus misérable, et quoique ces colons
n'eussent pas même un œuf ni une gatte de lait à
offrir, ils parlaient déjà d'acheter un nègre; c'est qu'en
effet (et il faut toujours en revenir là), le nègre est seul
apte à cultiver ces contrées; c'est qu'un Européen y est
à peu près réduit à une nullité manuelle. Pendant un
an, deux ans peut-être sa force native peut le soutenir,
mais la 3^e année il s'enrichit ou il meurt. Tel est
le sort des Européens. Quant aux indigènes, c'est-à-
dire aux Brésiliens proprement dits, issus à la fois de
Portugais, de scoulatres, d'indiens ou de toute autre
espèce de sang mêlé, l'instinct le plus impérieux, le plus
indestructible, leur fait regarder le travail de la terre
moins comme un malheur que comme un opprobre; la
servitude la plus volontaire leur semble toujours une

branche de l'esclavage et jamais ce qu'on appelle un
blanc, c'est-à-dire un Brésilien métis, ne coupera la
canne à sucre, ni cueillera le café ou ne fauchera le
capim côte à côte d'un nègre. Les esprits spéculatifs que
n'arrête point un fait, et qui ont réponse à tout, pourront
dire: faites disparaître le nègre, le Brésilien sera bien
obligé de travailler. Un intervalle entier d'un siècle de
misère leur servira peut-être de réponse, et en définitive
ils n'auront servi des noirs que pour réduire des
blancs à la mendicité. D'ailleurs, pour que ce
raisonnement fût bon, il faudrait qu'il n'y eût plus un
seul nègre dans tout le Brésil, ce que la seule reproduction
des créoles, toute imparfaite qu'elle soit, rend pourtant
impossible; or je le répète, jamais les soi-disant blancs
du Brésil ne travailleront en communauté avec les
nègres. Cette impression résulte tellement des mœurs
locales, elle est tellement dans l'air que les serviteurs
européens accoutumés chez nous aux derniers emplois
d'une maison, refusent, une fois arrivés au Brésil
de porter un petit haquet sous l. l. e. d'un blanc d.

la rue à l'autre; tant ils craignent, Dès le second jour
de leur débarquement, l'infaillible sobriquet de négre blanc

En outre, par des causes physiques dont le
développement serait déplacé ici, il paraît certain que
la plupart des terres coloniales ne peuvent être cultivées
que par des nègres; telle est la canne à sucre, dont la
feuille blesse constamment la chair blanche et y produit
des plaies, tandis qu'elle effleure légèrement les épis-
mes noires. C'est par cette raison et par d'autres du
même genre, étrangères à l'influence du climat, que
dans la Virginie et dans d'autres provinces des États
Unis rien n'a pu remplacer les esclaves d'Afrique.
Malgré l'intérêt moral des Nord-Américains à effacer
cette tâche dans une constitution que leurs Admirateurs
et eux mêmes présentent sans cesse à l'Europe comme
le plus parfait des modèles.

Il résulte de tous ces faits que le noir est
indispensable au succès, et comme les créoles nègres
n'y viennent pas bien, et que le nombre des nègres
y est trop petit en comparaison des mâles, la traite

la brève traite est indispensable à cet Empire.

Plusieurs écrivains ont bien indiqué quelques moyens de remplacer ce commerce; mais ces moyens sont vagues et on sent que ces auteurs ne les proposent pas sérieusement. Ils conseillent l'établissement d'une bonne instruction primaire, l'emploi des nouvelles méthodes, des nouvelles machines, comme si toutes ces choses étaient les prémisses et non les conséquences d'une haute civilisation. Les machines d'invention nouvelle ne seront pas de sitôt à l'usage d'un peuple qui transporte encore ses produits sur de lourds chariots dont les roues n'ont pas de rayons, comme celles qu'on voit sur les bas reliefs antiques. Le Brésil n'en est donc pas même aux éléments et sa nonbalance ne promettant pas une impulsion bien rapide, son avenir civilisateur est encore moins certain que son présent.

Mais dira-t-on, le Brésil existe: à part les provinces du Nord, le Brésil est même en progrès, et il l'est malgré l'abolition de la traite. C'est que la traite n'est pas abolie. Elle se fait encore journellement

en dépit de la surveillance de l'Angleterre, qui par une dépense prodigieuse ne réussit qu'à faire renchérir les esclaves au lieu d'empêcher leur arrivage. Tous les jours des marchands de chair humaine disent encore publiquement. « je pars pour aller chercher une cargaison de bois d'ébène » c'est l'expression reçue parmi eux.

L'abolition de la traite n'existe réellement que pour la douane. Au lieu de débarquer les noirs dans la rade, on les débarque à Ilha Grande ou sur les côtes. Chaque nègre coûtant autrefois 6,000 reis de droit d'entrée avec le 10 p. % en sus, le fisc se trouve privé de cette somme. Une banqueroute à la douane est donc le seul résultat de cette grande mesure.

L'abolition de la traite au Brésil, est d'une illusion non seulement par l'impossibilité de supprimer les nègres; mais encore par la maladresse avec laquelle cette transaction a été conclue. Les Anglais y ont été trop de violence et les Brésiliens trop de pusillanimité. Les premiers ont trop exigé, les autres ont tout promis pour ne rien tenir. Si les Anglais avaient été

généreux ou plus justes, ils auraient fixé l'abolition à un terme plus éloigné; si les Brésiliens avaient été moins intimidés ou de meilleure foi, ils auraient stipulé quelques clauses indispensables. Ils auraient pu suivre l'exemple de l'Espagne. En 1817 Lord Castlereagh déclara à cette puissance alliée qu'il ne pouvait se présenter devant le Parlement Britannique; s'il ne proposait la reconnaissance des provinces insurgées de l'Amérique Espagnole ou un traité avec S. M. C. pour l'abolition de la traite. Ferdinand VII préféra l'abolition à la reconnaissance, mais il fit ses conditions: il déclara entre autres choses, que tout demeurerait in statu quo jusqu'à ce qu'on amenât d'Afrique à l'île de Cuba un nombre de femmes proportionné aux mâles déjà établis. On lit dans les remontrances de la ville de la Havane aux Cortes extraordinaires de 1811 « que non seulement il n'y a pas une possession où les femelles répondent au nombre des mâles, mais qu'il y en a même très peu où il y ait des femelles. » Cette singularité provenait de plusieurs

causes. 1^o. Le mauvais succès de la reproduction Des
 nègres hors de l'Afrique. 2^o. Une politique Défian
 qui aimait mieux, même avec une perte d'argent
 introduire incessamment Des cargaisons nouvelle
 que de nationaliser Des noirs sur le sol Américain
 3^o. La fausse morale Des casuistes qui préférait l'abi
 totale Des femmes à une inévitable polygamie. Ces
 préjugés existaient également au Brésil, le non
 Des mâles noirs y surpasse beaucoup celui Des fem
 Une stipulation semblable à celle Du Roi D'Espa
 Devait donc absolument précéder l'abolition De
 traite au Brésil.



C'est qu'en effet il fallait songer à l'ôter
 et non à la détruire. Vouloir l'éteindre est un G.
 (quoique les motifs qui l'ont fait proscrire ne se
 pas tous également fondés en logique; quoiqu'il
 ait par exemple une erreur évidente dans l'opini
 qui les suppose attachés au bonheur pour les p
 dans l'infortune, leur sort en Afrique étant si
 fois pire que dans les colonies.) Il y a aussi co.

trafic. Des arguments d'une éternelle vérité. Sans les
énumérer, je ne passerai pas sous silence l'impossibilité
d'un frein moral quelconque dans les relations du
maître à l'esclave. L'esclave ne peut rien refuser et
dans ces pays effrénés, il n'y a rien que le maître ne
lui demande. Cela seul suffirait pour attirer la
solicitude des gouvernements; mais pour prévenir
ces abus faut-il dépenser des trésors en pure perte?
Les Anglais par exemple qui indépendamment des
motifs d'humanité, ont bien leurs raisons pour
anéantir ce trafic, les Anglais n'ont pourtant ni
assez d'argent ni une marine assez considérable
pour y réussir, c'est ce que j'ai vu journellement
au Brésil. Pour atteindre un tel but, il faudrait
une escadre très nombreuse, presque une flotte,
non pas dans les mers américaines ce qui
n'empêche rien, mais sur la côte même d'Afrique.
Je répéterai donc ici ce que j'ai eu l'honneur d'écrire
à Monsieur le Duc de Broglie et à Monsieur
l'amiral de Rigby; il est heureux pour nous que

Des exigences religieuses ne nous obligent pas à un développement exagéré de forces, dans un but qui ne peut être atteint que d'une manière imparfaite. Qu'on châtie les négriers lorsqu'on les rencontre, rien de mieux. C'est un excellent exemple pour leurs pareils; c'est un moyen de réprimer la traite, mais non de la détruire, l'un est aisé l'autre impraticable.



Cependant, comme le gouvernement du Brésil ne veut pas paraître complice d'une infraction aussi flagrante à la morale et aux traités, il affecte un grand zèle contre cet affreux commerce, et parle sans cesse d'y suppléer par des colons européens. C'est un objet dont M. Aurélien, ministre des affaires étrangères, m'a beaucoup entretenu. À l'occasion des derniers événements de Lyon et de Paris, il redoubla d'instance, me faisant observer que la France devrait être bien aise de se débarrasser d'un excédent de population, devenu dangereux par son nombre même. Vous avez raison lui

«répondis-je, mais qu'elle-garantie donneriez
«vous à Des colons, voudriez vous qu'ils vussent
«végéter et mourir De faim, comme ceux De la
«nouvelle Fribourg? leur payeriez vous le passage et
«le transport Du lieu De Débarquement Dans
«l'intérieur Des terres? leur donneriez vous Des
«instruments aratoires? avez vous Des fonds Dispo=
«nibles, ou les Chambres en voterait-elles pour
«cet objet?» Quant aux fonds, M^r: Aureliano
me répondit qu'il n'en avait pas, et que les
Chambres n'en voterait probablement point;
mais il m'a assuré que les Chambres provin=
ciales instituées par la nouvelle Réforme, et
notamment celle De Minas, s'empresseraient
sans doute D'y allouer Des fonds Dans l'intérêt
De la localité. On voit combien tout cela est
encore vague et quelle imprudence il y aurait
à s'y abandonner: si c'est un germe, il est
bien peu Développé. Je n'énumérerai pas ici les
Diverses colonies établies au Brésil, le Département

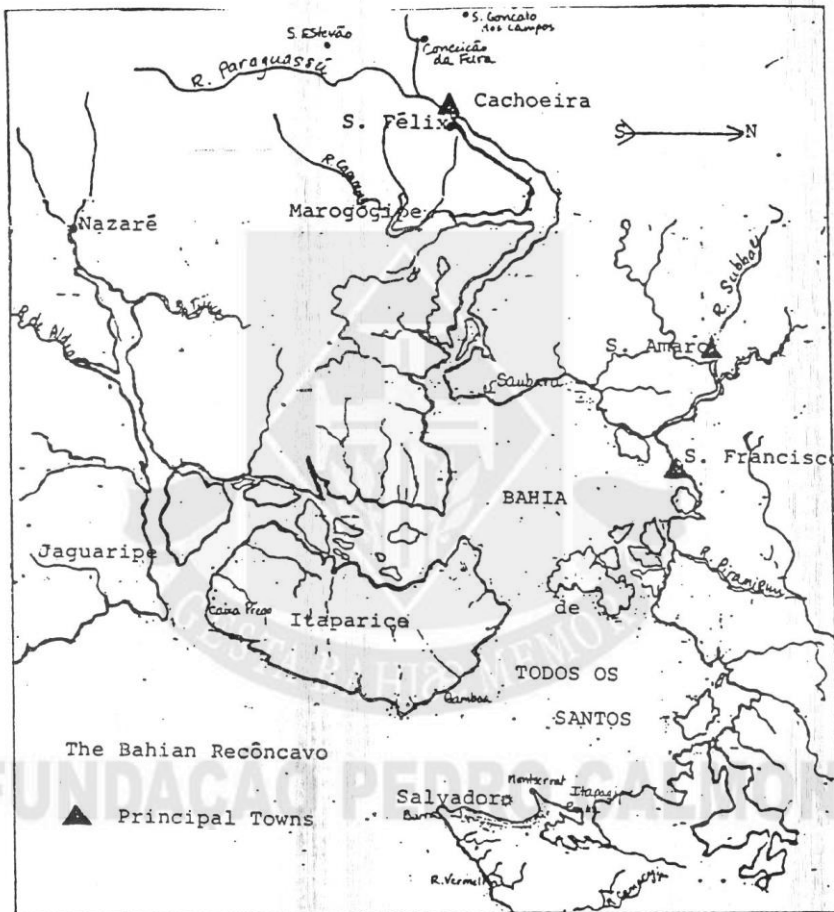
en trouvera la liste dans son Mémoire Statistique.
 On y verra que S.^{te} Leopold à Rio Grande a
 seule un peu réussi. C'est qu'à l'exception
 des provinces méridionales de l'Empire, le
 Brésil est une seconde Cayenne pour les
 cultivateurs Européens; D'ailleurs que signifient
 des colonies sans communications? on ne peut
 traverser sans danger la route de Rio Janeiro
 à la Sierra Dos Orgãos, ce qui pourrait se
 comparer à l'impossibilité de se rendre comme
 d'habitude de Paris à Fontainebleau. Qu'on
 commence donc par des chemins praticables
 et qu'ensuite on parle de colonies.

Si mes paroles trouvent quelques
 créances, leur conclusion naturelle est que
 rien ne peut suppléer au Brésil à la trait
 des noirs et surtout que le moment n'est
 pas encore venu pour le gouvernement du
 Roi, de souhaiter et d'encourager des émigrations
 de Français au Brésil.



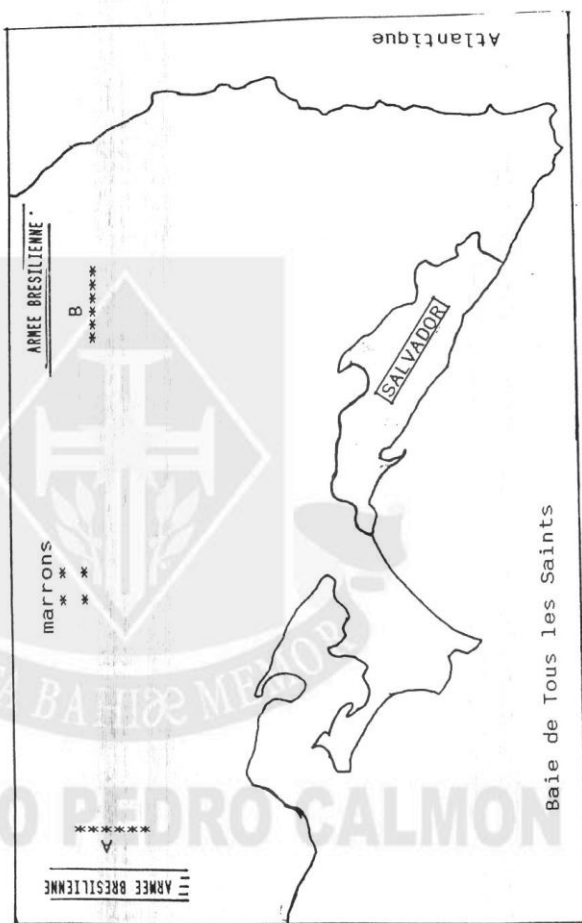
FUNDAÇÃO PEDRO CALMON

CARTES



2 - Le Recôncavo de Bahia.

Source: Catherine LUGAR. The Merchant Community of Salvador, Bahia. 1750/1830 Thèse de doctorat présentée à la State University of New York at Stony Brook. August, 1980..



3 - Le site de Bahia, 1821/1823.

Source: adaptation à partir d'une carte de Milton SANTOS.
O centro da Cidade do Salvador. Estudo de Geografia Urbana. Ed. Conjunta com a Universidade da Bahia.
 Salvador, Livraria Progresso Ed., 1959. p. 59



4 - Points de débarquement des esclaves et entrée entrée de la baie utilisée par les trafiquants.
Source: Vitor MAUBOUSSIN. Consul de France à Bahia 1846.

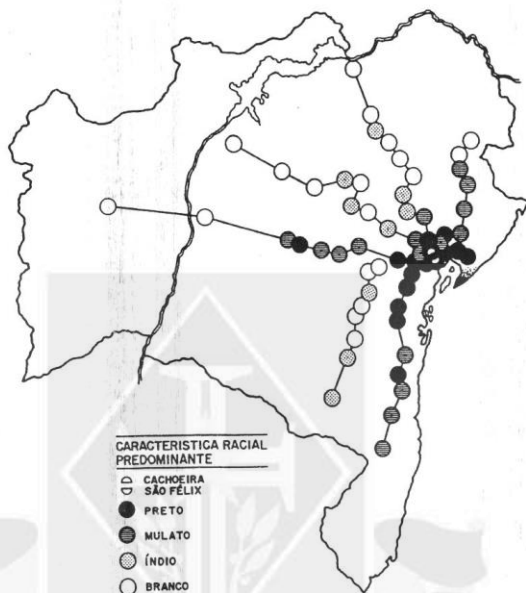
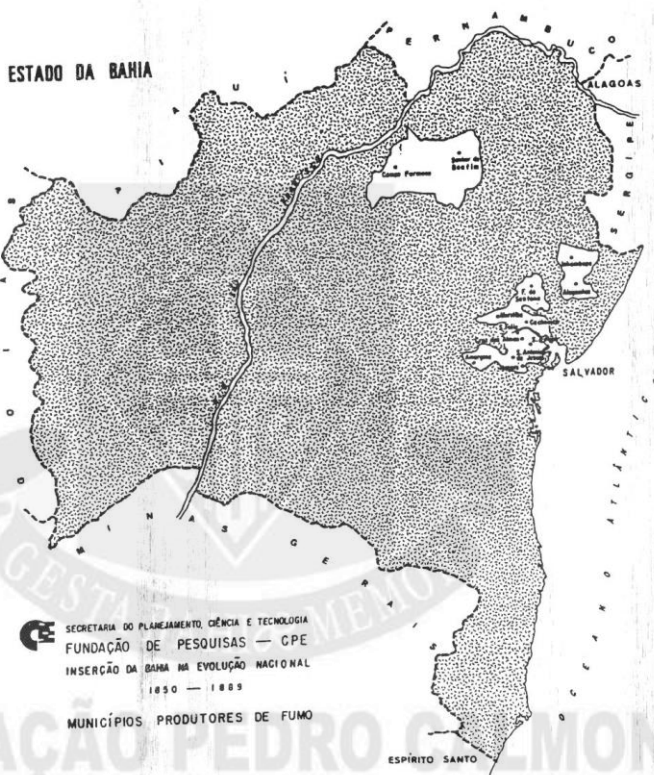


Fig. 1 - Características raciais predominantes em sessenta localidades do Estado da Bahia, estimadas através do índice fenotípico negróide, índice cultural negróide e índice cultural indígena.

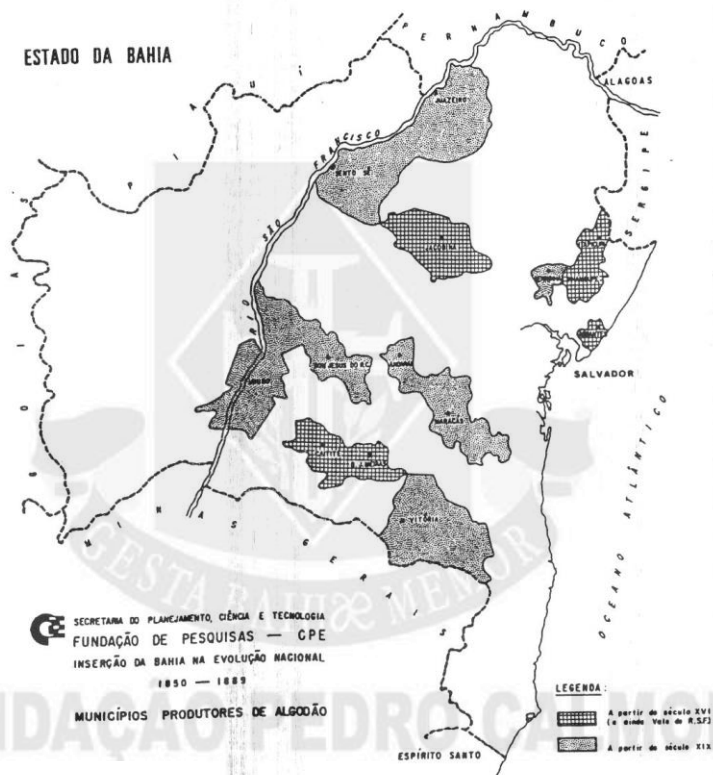
Universitas, (29): 3-14, jan./abr. 1982



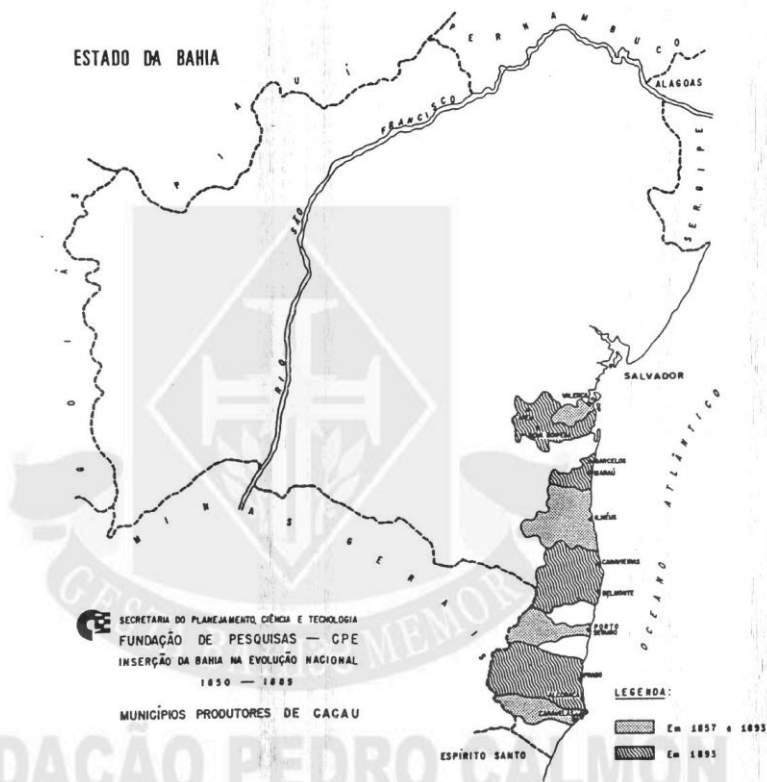
6 - Municipales producteurs de tabac - 1850/1889.
Source: CPE (Fundação Centro de Pesquisas e Estudos). A inserção da Bahia na evolução nacional. 2a etapa: 1890-1930. Salvador, Seplantac, 1980.



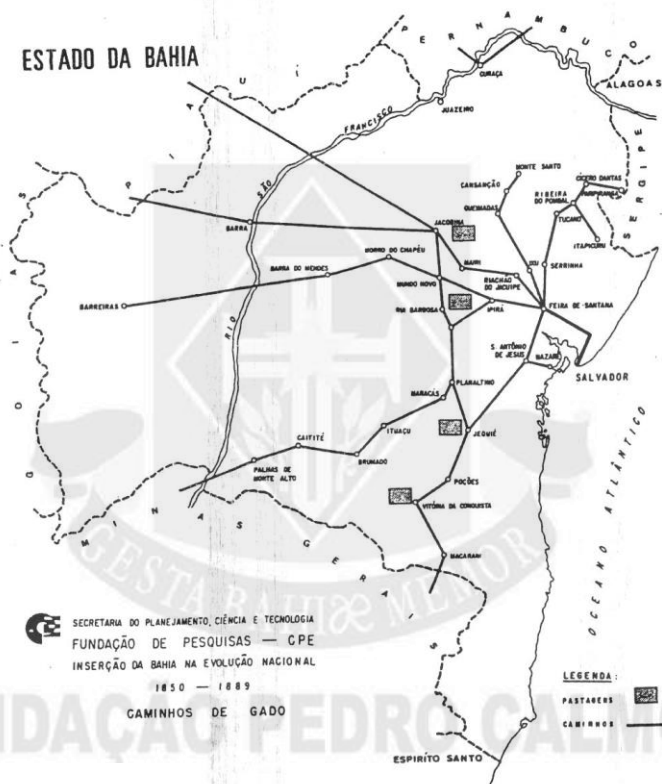
7 - Municipales producteurs de café. 1850/1889.
 Source: CPE. (Fundação Centro de Pesquisa e Estudos). A inserção da Bahia na evolução nacional. "Atividades Produtivas. 1978.



9 - Municipios producteurs de coton. 1850/1889.
 Source: CPE, Sepalntec. A inserção da Bahia na evolução nacional. "Atividades Paralalas". Salvador, CPE/Seplantec. 1978.



10 - Municípios produtores de Cacao. 1850/1889.
Source: CPE Seplantec. A inserção da Bahia na evolução nacional. "Atividades Paralelas". Salvador, CPE/Seplantec. 1978.



11 - Chemins du bétail et principales zones d'élevage.
 1850/1889.
 Source: CPE. Seplantec. A inserção da Bahia na evolução
 nacional. Atividades Paralelas. Salvador, CPE/Seplantec
 1978.



12 - Recensement des moulins à sucre- 1854 - les paroisses choisies dans le Recôncavo, 1854.



13 - Recensement des moulins à sucre. 1854. Paroisses choisies à l'intérieur de la province de Bahia.



15 - Les fabriques centrales et les usines de sucre.
1886.



FUNDAÇÃO PEDRO CALMON

TABLE DE MATIERES

Remerciements.....2

Introduction.....12

LIVRE I - L'HYDRE DE LA BAIE.....40

Chapitre 1 - Les chaînes du sucre.....43

A - La conquête de Bahia.....44

L'occupation de la terre.....44

B - Le fond de la baie.....59

La saga des notables.....63

C - Le carrefour de la mer.....66

Les marchands du roi.....71

Chapitre 2 - Les tours de sable.....104

A - Les maîtres de ma ville.....105

Le comptoir de la faim.....110

L'ordre et le désordre.....113

B - Les cris de la cité.....115

La voix des sages.....119

C - Les sans-paroles.....125

LIVRE II - LA BOITE DE PANDORE.....157

Chapitre 3 - La mèche allumée.....160

A - Le vent de la révolte.....161

La mère marâtre.....161

Les notables révoltés.....167

B - La "polis" de discorde.....172

Autonomie à la bahianaise.....	174
L'affaire Caille.....	180
Les portes fermées.....	183

Chapitre 4 - La guerre de Bahia.....199

A - Les maîtres du désordre.....	200
La guerre de l'armée.....	200

B - La cité réduite.....	212
Soldats et marrons.....	213
Le silence des notables.....	216
Le siège de Bahia.....	219
"Fecha a porta...".....	221

C - Une guerre sans fin.....	226
------------------------------	-----

D - Le bahut ouvert.....	229
--------------------------	-----

LIVRE III - LES MOULINS DU POUVOIR.....253

Chapitre 5 - Les orphelins de la colonie.....256

A - Les résistants portugais.....	257
Les étrangers.....	262
La charte de Bahia.....	266

B - Au large.....	270
-------------------	-----

Chapitre 6 - Au bout du fusil.....289

A - La colère du peuple.....	290
L'armada rebelle.....	296

B - La réaction des notables.....	299
Les séditions.....	301
La destruction de l'armée.....	305

C - Le calvaire des soldats.....311

LIVRE IV - LE PAYS DES ESCLAVES.....326

Chapitre 7 - Le combat pour l'esclavage.....329

A - Pour vaincre.....330

L'isolement de la ville.....331

B - Pour convaincre.....334

L'esclavage et la nation.....338

Le travail: qui en veut?.....344

C - La morale de l'esclavage.....350

La victoire de l'esclavage.....355

Chapitre 8 - Les Affaires sont les Affaires.....374

A - Le témoignage du temps.....375

Le "Rapport Mauboussin".....379

La force de la parole.....381

Photographie d'une bonne affaire.....383

B - Le prix des hommes.....390

C - "God save the Navy".....407

D - Après la traite.....413

LIVRE V - L'EMPIRE DECHU.....430

Chapitre 9 - Vers les frontières.....433

A - Un nouveau peuple?.....434

L'émigration africaine.....438

Le parc aux esclaves.....442

B - Au delà du sucre.....450

La diversification au Recôncavo.....451

C - Derrière la frontière.....462

D - Un bilan possible?.....467

Chapitre 10 - La déconfiture485

A - Contre le vent.....486

Les barrières levées.....487

La vision de la crise.....496

Le recensement des moulins.....501

B - L'Etat Providence.....508

L'affaire Carl & Cie.....510

Le secours public.....515

Wilson, Marinhos & Cia.....523

C - La chaîne brisée.....528

D - Fin mélancolique.....535

CONCLUSION.....556

GLOSSAIRE.....559

SOURCES.....565

BIBLIOGRAPHIE.....571

ANNEXES.....602

1 -Réflexions sur l'état actuel du Brésil.....603

2 - Mémoire sur la situation actuelle du Brésil.....622

3- Pour la traite.....640

Annexe 4 -Cartes.....657

TABLE DE MATIERES

Remerciements.....2

Introduction.....12

LIVRE I - L'HYDRE DE LA BAIE.....40

Chapitre 1 - Les chaînes du sucre.....43

A - La conquête de Bahia.....44

L'occupation de la terre.....44

B - Le fond de la baie.....59

La saga des notables.....63

C - Le carrefour de la mer.....66

Les marchands du roi.....71

Chapitre 2 - Les tours de sable.....104

A - Les maîtres de ma ville.....105

Le comptoir de la faim.....110

L'ordre et le désordre.....113

B - Les cris de la cité.....115

La voix des sages.....119

C - Les sans-paroles.....125

LIVRE II - LA BOITE DE PANDORE.....157

Chapitre 3 - La mèche allumée.....160

A - Le vent de la révolte.....161

La mère marâtre.....161

Les notables révoltés.....167

B - La "polis" de discorde.....172

Autonomie à la bahianaise.....174

L'affaire Caille.....180

Les portes fermées.....183

Chapitre 4 - La guerre de Bahia.....199

A - Les maîtres du désordre.....200

La guerre de l'armée.....200

B - La cité réduite.....212

Soldats et marrons.....	213
Le silence des notables.....	216
Le siège de Bahia.....	219
"Fecha a porta...".....	221
C - Une guerre sans fin.....	226
D - Le bahut ouvert.....	229
LIVRE III - LES MOULINS DU POUVOIR.....	253
<u>Chapitre 5 - Les orphelins de la colonie.....</u>	256
A - Les résistants portugais.....	257
Les étrangers.....	262
La charte de Bahia.....	266
B - Au large.....	270
<u>Chapitre 6 - Au bout du fusil.....</u>	289
A - La colère du peuple.....	290
L'armada rebelle.....	296
B - La réaction des notables.....	299
Les séditieux.....	301
La destruction de l'armée.....	305
C - Le calvaire des soldats.....	311
LIVRE IV - LE PAYS DES ESCLAVES.....	326
<u>Chapitre 7 - Le combat pour l'esclavage.....</u>	329
A - Pour vaincre.....	330
L'isolement de la ville.....	331
B - Pour convaincre.....	334
L'esclavage et la nation.....	338
Le travail: qui en veut?.....	344
C - La morale de l'esclavage.....	350
La victoire de l'esclavage.....	355
<u>Chapitre 8 - Les Affaires sont les Affaires.....</u>	374
A - Le témoignage du temps.....	375
Le "Rapport Mauboussin".....	379
La force de la parole.....	381

Thèses et Mémoires.

ALENCASTRO (Luiz Felipe de). Le commerce des vivants: Traite d'esclaves et "Paix Lusitana" dans l'Atlantique Sud. Thèse de Doctorat en Histoire. Université de Paris X - Nanterre. 1985/86. 3 vols.

ARAUJO (Maria da Glória Machado de). La voix du Brésil. "Le Brésil. Courrier de l'Amérique du Sud." Naissance de la presse brésilienne à Paris. 1881/1907. Mémoire de Maîtrise. Université de Paris Sorbonne (Paris IV). Paris, 1991.

ARAUJO (Tatiana Brito de). Os engenhos Centrais e a produção açucareira no Recôncavo Baiano. 1875/1909. Dissertação de Mestrado. Salvador, Universidade Federal da Bahia, 1983.

ATHAYDE (Johildo Lopes de). La ville de Salvador au XIXe siècle. Aspects démographiques (d'après les registres paroissiaux). Thèse 3ème. cycle. Histoire. Université de Paris X. Paris, 1975.

AUFDERHEIDE (Patrice Ann). Order and Violence: Social Deviance and Social Control in Brazil. 1780/1840. Thèse de Doctorat présentée à l' University of Minnesota. 1976.

AZEVEDO (José Sérgio Gabrielli de). Industrialização e incentivos fiscais na Bahia: uma tentativa de interpretação histórica. Dissertação de Mestrado. Salvador, Universidade Federal da Bahia, 1975.

BELOTTI (Giancarlo) Le tabac brésilien aux XVIIe et XVIIIe siècles. Thèse de 3e. cycle, Université de Paris X. Nanterre, 1973.

BORBA (Silva Fraga Costa). Industrialização e exportação de fumo na Bahia. 1870/1930. Dissertação de Mestrado. Salvador, Universidade Federal da Bahia, 1975.

Photographie d'une bonne affaire.....	383
B - Le prix des hommes.....	390
C - "God save the Navy".....	407
D - Après la traite.....	413
LIVRE V - L'EMPIRE DECHU.....	430
<u>Chapitre 9 - Vers les frontières.....</u>	<u>433</u>
A - Un nouveau peuple?.....	434
L'émigration africaine.....	438
Le parc aux esclaves.....	442
B - Au delà du sucre.....	450
La diversification au Recôncavo.....	451
C - Derrière la frontière.....	462
D - Un bilan possible?.....	467
<u>Chapitre 10 - La déconfiture</u>	<u>485</u>
A - Contre le vent.....	486
Les barrières levées.....	487
La vision de la crise.....	496
Le recensement des moulins.....	501
B - L'Etat Providence.....	508
L'affaire Carl & Cie.....	510
Le secours public.....	515
Wilson, Marinhos & Cia.....	523
C - La chaîne brisée.....	528
D - Fin mélancolique.....	535
CONCLUSION.....	556
GLOSSAIRE.....	559
SOURCES.....	565
BIBLIOGRAPHIE.....	571
ANNEXES.....	602

Livre II - Croquis de Bento Capinam sur l'entrée de l'armée Brésilienne à Salvador. 1823. (Diário Official do Estado da Bahia, 2 de junho de 1823).

Livre III - Un maître d'esclaves bahianais. (Sofia Olzewski Filha; A fotografia do negro na Cidade do Salvador. Egba. 1989. Photo n° 29.).

Livre IV - Un Commerçant à Bahia esclavagiste. (Westphalen, Bach & Khron. 1928. pg. 25).

Livro V - Un moulin au Recôncavo. (Wanderley Pinho. História de un engenho no Recôncavo. Rio, Z. Valverde, 1946).



FUNDAÇÃO PEDRO CALMON